



Vous pouvez consulter vos annonces et communiqués de la semaine sur notre site web www.lesahel.org dans la rubrique "Cahier des annonces"



Le Sahel

**NUMERO
10207**

**MARDI
19 Octobre 2021**

150 FCFA

● *Descente aux enfers du Mena*

**De la
nécessité
de faire
table rase**

P. 8

● *Visite de travail et d'amitié du Président de la République au Burkina Faso*

Le renforcement de la sécurité dans la zone des trois frontières à l'agenda des deux Chefs d'Etat



Le Président Bazoum chaleureusement accueilli par son frère Roch M. Kaboré

Le Président de la République, chef de l'Etat SE M. Mohamed Bazoum a regagné Niamey hier après avoir effectué les 17 et 18 octobre 2021 une visite de travail et d'amitié au Burkina Faso. A sa descente d'avion, le Chef de l'Etat a été accueilli par le Premier ministre SE Ouhoumoudou Mahamadou. Dans la capitale du Pays des hommes intègres, le Chef de l'Etat et son homologue du Burkina Faso SE Rock Marc Christian Kaboré ont eu des échanges sur les préoccupations de nos deux pays en matière de défense et de sécurité. Ils ont abordé ce sujet d'intérêt commun sous

l'angle de la mutualisation de nos forces dans la « Zone des Trois Frontières » confrontée aux attaques terroristes. Ils ont également évoqué les questions relatives au renforcement opérationnel de la force conjointe du G5 Sahel à la lecture du récent projet de réduction des effectifs de Barkhane annoncée par le Président français. Sur le plan local, les autorités de Ouagadougou avaient notamment salué en juillet 2019, la mise en place d'un accord-cadre de coopération transfrontalière permettant de renforcer les échanges et le développement endogène entre les collectivités territoriales et l'implication des organismes publics situés dans cette zone dite des « Trois Frontières » notamment. Le Chef de l'Etat a fait de cette partie du Niger, une de ses priorités lors de la campagne présidentielle en promettant de protéger l'intégrité physique des citoyens et de leurs biens. La visite de travail effectuée dans l'Anzourou le 10 septembre 2021 dernier, visant à s'imprégner de la situation sécuritaire et humanitaire ainsi que des réponses concrètes apportées au développement socioéconomique répond à cette préoccupation. L'aide aux retours sous haute protection dans les villages, initiée déjà à Baroua dans la région de Diffa constitue une des stratégies de repeuplement des zones abandonnées. La question de la Force Conjointe G5 Sahel a également été à l'ordre du jour des deux chefs d'Etat qui lui accordent naturellement un intérêt particulier quant à son champ d'action, le renforcement de sa capacité opérationnelle et de son avenir. Le G5 Sahel est une instance multidimensionnelle alliant défense et développement, composé d'une force armée de près 2300 hommes (soit 5 bataillons) et qui comptera à terme 5000 soldats.

Le chef de l'Etat était accompagné dans ce déplacement de M. Hassoumi Massoudou, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ; de M. Alkassoum Indatou, Ministre de la Défense Nationale ; de M. Alkache Alhada, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ; et de M. Daouda Djibo Takoubakoye, Directeur de cabinet adjoint du Président de la République.

(Lire le communiqué final en page 2)

● *Cérémonie solennelle de rentrée académique de la 1^{ère} promotion de l'Ecole Militaire Supérieure*



Le Président de la République annonce d'importantes mesures pour renforcer la capacité opérationnelle des FAN

P. 3

Kader Amadou/ONEP

DR

● Visite d'amitié et de travail au Burkina Faso, de Son Excellence Monsieur Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger :

COMMUNIQUE DE PRESSE

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger a effectué une visite d'amitié et de travail les 17 et 18 octobre 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso.

2. Il était accompagné par une délégation de haut niveau composée de Membres du Gouvernement Nigérien, du Chef d'Etat-Major des Armées et de Hauts Responsables de la Présidence de la République du Niger.

3. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'excellence des relations d'amitié et de fraternité qui existent entre le Burkina Faso et la République du Niger.

4. A son arrivée à l'Aéroport International de Ouagadougou, le dimanche 17 octobre 2021, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger et sa délégation ont été accueillis avec les honneurs par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, des membres du Gouvernement, le Corps diplomatique et des représentants des organisations internationales et régionales accréditées à Ouagadougou ainsi que par des hauts fonctionnaires civils et militaires du Burkina Faso.

5. Conformément au programme de travail établi pour cette visite, les deux Chefs d'Etat ont eu des rencontres qui se sont déroulées dans une atmosphère empreinte d'amitié, de fraternité et de compréhension mutuelle.

6. Durant ces rencontres, les deux Chefs d'Etat ont eu des discussions approfondies sur des sujets portant sur les relations et la coopération bilatérales entre les deux pays frères et ont fait part de leur ferme volonté de travailler au renforcement de cette coopération en vue de rapprocher davantage les deux pays et leurs peuples.

7. Le Président du Faso a félicité Son Homologue Nigérien pour sa brillante élection à la Magistrature Suprême de son pays lors des élections présidentielles et légis-

latives tenues le 27 décembre 2020, pour le premier tour des présidentielles et le 21 février 2021 pour le second tour.

8. Il s'est réjoui que le choix du peuple nigérien se soit porté sur sa personne en raison des valeurs intrinsèques d'intégrité, de loyauté, de fermeté et de clairvoyance qu'il incarne, gage d'un développement radieux et continu de son pays malgré les défis sécuritaires auxquels il est confronté.

9. Il s'est félicité que cette élection ait consacré au Niger la première alternance pacifique entre deux Présidents démocratiquement élus.

10. De Son côté, le Président de la République du Niger a félicité Son Homologue Burkinabè pour sa brillante réélection pour un deuxième mandat à la magistrature suprême de son pays grâce à sa politique de développement qu'il a entreprise en faveur du Burkina Faso depuis son arrivée au pouvoir en 2015, et ce malgré les défis sécuritaires auxquels son pays est aussi confronté.

11. Le Président de la République du Niger a salué l'initiative de son homologue Burkinabè d'adopter le 2e Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025 et a marqué sa disponibilité à l'accompagner dans la mise en œuvre de cet important outil de développement.

12. Il a aussi salué la volonté de son homologue burkinabè d'engager le processus de réconciliation nationale au Burkina Faso.

13. Le Président de la République du Niger a, enfin, adressé ses sincères félicitations à son homologue Burkinabè pour le défi de l'organisation de la 27e édition du FESPACO dont l'ouverture a eu lieu le 16 octobre 2021 malgré le contexte sécuritaire et de Covid 19 difficile.

14. Dans le cadre bilatéral, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction quant aux liens séculaires d'amitié, de fraternité, de solidarité et de coopération qui ont toujours caractérisé leurs relations et se sont engagés, en



L'entretien entre le Président Bazoum et son homologue Kaboré

instruisant les Ministres en charge des Affaires étrangères, à travailler à la dynamiser par la tenue prochaine de consultations bilatérales.

15. Les deux Chefs d'Etat ont également évoqué la situation sécuritaire préoccupante que les deux Pays vivent, notamment la volonté manifeste et persistante des Groupes Armés Terroristes de s'incruster dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

16. Les Chefs d'Etat se sont félicités de la coopération sécuritaire exemplaire qui existe entre le Burkina Faso et le Niger à travers le partage du renseignement et la mutualisation des moyens. Ils ont salué les résultats encourageants de l'opération militaire « Taanli » conduite en juin dernier par des unités du Niger et du Burkina Faso en vue de réduire considérablement les capacités des Groupes Armés Terroristes aux frontières communes.

17. Les deux Chefs d'Etat ont convenu de poursuivre cet élan de coopération exemplaire en vue de lutter contre le terrorisme qui impacte négativement le développement socio-économique de leurs deux pays.

18. Dans le cadre du G5 Sahel, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le plaidoyer auprès du Conseil de sécurité et de leurs partenaires afin de mettre en place un mécanisme garantissant un financement pérenne de la Force conjointe.

19. Les deux Chefs d'Etat ont adressé leur sincères remerciements aux partenaires bilatéraux et multilatéraux qui se mobilisent pour la cause du Sahel. Ils ont salué la mise en

œuvre progressive de la feuille de route de la coalition pour le Sahel et ont appelé de leurs vœux la montée en puissance de la force TAKUBA qui sera d'un grand appui à la lutte contre le terrorisme au Sahel.

20. Au niveau régional et international, les deux Chefs d'Etat ont passé en revue les questions relatives à la promotion de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique et sur la nécessité de renforcer la coopération interafricaine et les échanges commerciaux dans le cadre de la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine, effective depuis le 1er janvier 2021.

21. Ils se sont préoccupés de la situation socio-politique en République du Mali et en République de Guinée et appellent à la mise en œuvre des décisions des Sommets de la CEDEAO pour un retour, dans les délais convenus, de l'ordre constitutionnel dans ces

deux pays frères et amis. S'agissant en particulier du Mali pays voisin, les deux Chefs d'Etat considèrent qu'aucun argument ne saurait servir de prétexte à la non tenue des élections à la date prévue.

22. A la fin de la rencontre bilatérale, les deux Chefs d'Etat ont tenu un point de presse en présence des médias locaux et internationaux.

23. Au terme de sa visite, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger a exprimé ses remerciements au Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE pour l'accueil fraternel et l'hospitalité chaleureuse qui lui ont été accordés ainsi qu'à sa délégation pendant son séjour à Ouagadougou et pour toutes les dispositions prises pour faire de cette visite une réussite.

24. Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger a adressé une invitation à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso à effectuer une visite d'amitié et de travail en République du Niger.

25. Cette invitation a été favorablement accueillie par le Président du Faso, et la date sera fixée ultérieurement de commun accord par voie diplomatique.

Fait à Ouagadougou,
le 18 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale a l'honneur d'informer Mesdames et Messieurs les députés que les travaux en séance plénière de la **deuxième Session Ordinaire au titre de l'année 2021**, reprendront le **mercredi 20 octobre 2021** à l'hémicycle, Place de la Concertation, à partir de **09 h 30 mn**.

**Le Secrétaire Général
BOUBACAR TIÉMOGO**

Cérémonie solennelle de rentrée académique de la 1^{ère} promotion de l'École Militaire Supérieure

Le Président de la République annonce d'importantes mesures pour renforcer la capacité opérationnelle des FAN

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, SE. Mohamed Bazoum a présidé le vendredi 15 octobre 2021, la cérémonie solennelle de la rentrée académique de la 1^{ère} promotion du cours d'état-major de l'École Militaire Supérieure des Forces Armées Nigériennes. Dans un discours a prononcé à cette occasion, le Chef de l'Etat a décliné les grands axes de sa politique de Défense, ainsi que d'importantes mesures destinées à renforcer la capacité opérationnelle des Forces armées nigériennes (FAN).

Cette 1^{ère} promotion du cours d'état-major de l'école militaire suprême des forces armées Nigériennes, d'un effectif de 26 stagiaires nigériens, est composée de vingt deux (22) officiers des Forces Armées Nigériennes, de deux (2) officiers de la Gendarmerie Nationale et de deux

(02) officiers de la Garde Nationale du Niger pour une durée de formation de 9 mois. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier Ministre, Chef de gouvernement, M. Ouhoumoudou Mahamadou, du Haut Représentant du Président de la République, M. Fomakouye Gado, des députés

nationaux, des membres du gouvernement et des responsables des forces de défense et de sécurité.

Dans son allocution à cette occasion, le Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Mohamed Bazoum a indiqué que l'ouverture de cette école procède d'une nécessité lancinante eu égard aux grands défis sécuritaires auxquels notre pays est confronté depuis bientôt une décennie. « Elle constitue en cela l'expression de notre engagement de nous doter de tous les instruments dont nous avons besoin pour assurer la sécurité de notre pays » a-t-il affirmé. Le Comman-

dant de l'école militaire Supérieure des forces armées Nigériennes, le colonel Abdoul Razak Ben Ibrahim a précisé que cette cérémonie de la rentrée académique de la 1^{ère} promotion du cours d'état-major consacre l'aboutissement sous l'impulsion des plus hautes autorités civiles et militaires, d'une démarche destinée au renforcement des capacités pluridisciplinaires du corps des officiers. « L'enseignement dispensé à l'école militaire supérieure prépare ainsi les officier aux guerres d'aujourd'hui et de demain en leur donnant les outils et les aptitudes pour comprendre, anticiper, décider et agir en toute circonstance en surmontant

la complexité des contextes et en intégrant l'évolution technologique tout en gardant nos capacités à combattre en dégradé », a-t-il indiqué. A la fin de cette cérémonie, le Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Mohamed Bazoum a procédé à une visite guidée des différentes salles de cours de l'école Militaire Supérieure et du Prytanée militaire afin de s'enquérir de leur état, et des conditions de travail des élèves.

(Lire ci-dessous l'intégralité du discours de la déclaration de Politique Nationale de Défense prononcé par le Président de la République).

● Yacine Hassane

Discours de la Déclaration de Politique Nationale de Défense du Président de la République

“Nous maintiendrons le cap de notre engagement d'accroître considérablement les effectifs de notre armée d'ici à l'an 2025”, assure SEM. Mohamed Bazoum

Mesdames, Messieurs,

Si j'ai tenu à présider personnellement cette cérémonie de la rentrée académique de la première promotion de l'École Militaire Supérieure de Niamey, c'est pour conférer à l'événement toute sa portée symbolique. En effet, l'ouverture de cette école procède d'une nécessité lancinante eu égard aux grands défis sécuritaires auxquels notre pays est confronté depuis bientôt une décennie. Elle constitue en cela l'expression de notre engagement de nous doter de tous les instruments dont nous avons besoin pour assurer la sécurité de notre pays. Depuis 10 ans que nous luttons contre le terrorisme, nous avons accru de façon substantielle les capacités de notre armée. Nous en avons considérablement accru les effectifs ainsi que les équipements. Nous avons amélioré les conditions de vie et de travail des personnels. Nous avons dépensé des ressources importantes pour la formation de nos officiers à l'extérieur. Avec cette école, la formation des officiers, en plus de nous coûter moins cher, sera adaptée à notre contexte sécuritaire et orientée vers l'engagement opérationnel de façon à former suffisamment sur place des officiers d'état-major, officiers, brevetés de guerre aptes à exercer les hautes responsabilités de la défense nationale, à animer les états-majors et à commander les grandes unités de nos forces armées.

Tous nos partenaires dans le domaine de la défense sont unanimes pour louer le professionnalisme de nos officiers ainsi que le niveau élevé de leurs

aptitudes intellectuelles. J'ai personnellement déjà eu l'occasion de le vérifier dans l'exercice de certaines de mes fonctions antérieures. Il n'y a rien d'étonnant à cela quand on sait qu'ils ont été formés dans des écoles d'élites. Je suis par conséquent intimement confiant quant à la qualité de la formation qui sera assurée dans cette école ainsi que du produit qui en sortira.

Mesdames, messieurs,

Le terrorisme que notre armée combat est certes un phénomène sous-régional, mais notre pays, du fait de la centralité de sa position géographique au Sahel, se situe pour ainsi dire dans l'épicentre du périmètre où sévit ce fléau, à la frontière des deux grands foyers originels que sont le nord Mali et le bassin du lac Tchad. Nous sommes par ailleurs, on a souvent tendance à l'oublier, un pays frontalier de la Libye, ce pays frère qui peine à disposer de forces de défense et de sécurité le long de la frontière que nous avons en partage. Sa partie méridionale est, depuis une décennie, une zone d'anomie où prospèrent des groupes armés non étatiques et avec eux la criminalité transfrontalière organisée inondant le Sahel des armes les plus sophistiquées, en quantités infinies et à vil prix. Malgré l'ampleur de ces défis aggravés par ailleurs par l'étendue de notre territoire et la multiplicité des foyers ayant commandé de nombreuses opérations, notre pays est resté admirablement stable, solide sur ses bases. Nous devons cela à la gouvernance sécuritaire telle que promue par les présidents Tandja Mamadou et Issoufou Mahamadou chacun à leur



Le Chef de l'Etat lors du lancement de la rentrée à l'EMS Niamey

époque, mais aussi à la qualité de notre institution militaire. Cet héritage, je m'engage à le préserver et à le renforcer. Aussi, l'École Militaire Supérieure de Niamey sera-t-elle un maillon important de la chaîne de notre dispositif devant assurer la sécurité de notre pays. Nous maintiendrons le cap de notre engagement d'accroître considérablement les effectifs de notre armée d'ici à l'an 2025 conformément au plan défini à cet effet, de multiplier la formation des forces spéciales, de créer des unités amphibies, d'augmenter nos infrastructures militaires. Sur le plan de la formation, nous nous proposons de créer une école de l'armée de l'Air à Agadez, de multiplier par quatre la capacité de l'École des Officiers de façon à remédier au déficit constaté dans cette catégorie, d'augmenter les capacités de l'École des Sous-officiers, de créer une école de formation des cadres et de créer un centre national d'instruction d'une capacité de formation de 5000 jeunes par an à Keita, dans la région de Tahoua, lequel centre sera opérationnel dès l'année 2022.

Sur la base d'un plan d'investissements de plus de 150 milliards de francs CFA étalé sur trois ans, nos forces aériennes seront équipées de moyens conséquents devant accroître de façon singulière leurs capacités. Il en sera de même des forces terrestres qui connaîtront un renouvellement et un renforcement significatif de leurs équipements.

Je veillerai par ailleurs personnellement à l'utilisation honnête et rationnelle de toutes les ressources qui seront consacrées à ces différents projets.

Mesdames, Messieurs,

Le terrorisme ne s'étant assigné aucune frontière, le combat pour venir à bout ne saurait s'envisager autrement que dans le cadre d'une mobilisation et d'une solidarité internationales à toute épreuve. Fort de cette conviction, notre pays restera à la pointe de toutes les formes de mutualisation des forces comme cela est le cas de la Force Mixte Multinationale (FMM) au niveau du bassin du lac Tchad ainsi que du G5 Sahel.

De même, nous renforcerons notre coopération stratégique

comme opérationnelle avec tous les pays qui nous soutiennent comme c'est le cas de la France à travers notamment l'Opération Barkhane, l'Union Européenne avec la TF-Takuba, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Canada, l'Italie, la Belgique, pour ne citer que ces pays.

Mesdames, messieurs,

Nous sommes un pays qui manque cruellement de ressources pour faire, comme nous l'aurions voulu, face au défi du terrorisme tel qu'il est à l'œuvre dans notre sous-région. Mais cet handicap, nous nous devons de le combler par la qualité de notre gouvernance de façon générale et notre gouvernance sécuritaire en particulier. La mémoire des hommes, souvent très jeunes que nous avons perdus sur les différents théâtres d'opération ainsi que leurs veuves et leurs orphelins sont là pour nous rappeler à notre sens de l'honneur. Le seul hommage que nous pourrions rendre à nos martyrs sera de vaincre le terrorisme, de mettre fin au calvaire des populations civiles devenues une cible de prédilection pour des illuminés, dépourvus de toute forme de foi et condamnés dans une fuite en avant tout aussi sanguinaire que lâche.

Les officiers qui font aujourd'hui leur rentrée à l'École Militaire Supérieure symbolisent le pari de notre victoire contre le terrorisme, mais aussi la consolidation de notre institution militaire, colonne vertébrale de la République, par ces temps de grandes menaces.

Je vous remercie de votre attention.

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DU MALI DU 13 OCTOBRE 2021

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 13 octobre 2021, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission d'Obligations de Relance (OxR) du Trésor à trois (3) ans pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 13 octobre 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	70 406 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	25 000 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	26 061 827 625
Prix Marginal	103,5000%
Prix Moyen Pondéré	104,2473%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	4,07%
Nombre de soumissions	37
Nombre de Participants directs	16
Taux de couverture	281,62%
Taux d'absorption	35,51%

UMOA-Titres remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 13 octobre 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ÉLECTRICITÉ
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°016/NIGELEC/2021

POUR ACQUISITION D'INTERRUPTEURS AÉRIENS A COMMANDE MÉCANIQUE (IACM) ET DE DÉTECTEURS DE DÉFAUTS POUR LIGNES DE LIAISON 20KV ET 33KV

Dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement, la Société Nigérienne d'Electricité – NIGELEC – lance un appel d'Offres National Ouvert, sur fonds propres, pour l'acquisition d'interrupteurs aériens à commande mécanique (IACM) et de détecteurs de défauts pour lignes de liaison 20kv et 33kv.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le dossier au Département Achat et Logistique (ex-SACM) sis en Zone Industrielle contre le paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA.

Les soumissionnaires sont informés que la date limite de dépôt des offres est prévue pour le **24 Novembre 2021 à 9 heures 30 mn** au siège de la NIGELEC à l'adresse suivante :

Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC)
201, Avenue Charles de Gaulle (PL30) – Plateau I

Tél: (+227) 20 72 26 92
Fax: (+227) 20 72 32 88
Horaires de travail : Lundi au jeudi, de 8h à 13h et de 14h30 à 17h30 - Vendredi : de 8h à 13h.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 00 mn dans la salle de réunion du siège de la NIGELEC en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Par décision motivée, la NIGELEC se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

HALID ALHASSANE

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT

FOURNITURE PNEMATIQUE, SERVICES CONNEXES ET ACCESSOIRES

giz

La Coopération Allemande à travers son Bureau du Niger, GIZ NIGER, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central Niamey) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner une Société capable d'assurer la fourniture, le montage, le démontage, l'équilibrage des roues / Parallélisme de pneus, Chambres à air, jantes, Flaps (Bandes) etc.

En plus du formulaire à remplir, le dossier doit comporter les pièces suivantes :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Lettre de Manifestation d'Intérêt
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
- Attestation d'Inscription au Registre de commerce RCCM
- Attestation de l'Administration Fiscale prouvant que la société est en règle dans le paiement de ses impôts (ARF)
- Attestation de la CNSS prouvant que la société est en règle dans le paiement de ses Cotisations
- Autorisation d'Exercice dans le domaine
- Attestation de bonne exécution de prestations ou copies de la première et dernière pages (signées) de Marchés / contrats similaires et/ou références commerciales.
- Preuves de marchés ou de prestations similaires

DOCUMENTS TECHNIQUES

- Liste des du personnel (y compris leur qualification, copies de CV etc.)
- Disposer d'un atelier, avec la liste du matériel Technique et d'un entrepôt fictif.
- Liste du matériel roulant de votre société.

Procédure de Pré sélection

Le processus de présélection pour insertion sur les listes restreintes se fera en deux étapes

Etape 1 : Dans un premier temps, tous les dossiers à manifestation d'intérêt complets et enregistrés conformément aux règles et aux lois du Niger et ayant une expérience démontrée et disposant du matériel technique et personnel qualifié seront examinés. Cela donnera lieu à l'inclusion dans une liste restreinte ou le cas contraire à l'exclusion de ladite liste.

Etape 2 : Dans un deuxième temps, les Sociétés retenues lors de l'Etape 1 seront visitées par le personnel/Comité désigné de la GIZ afin de vérifier la documentation fournie. Des visites et la vérification des références, les entreprises seront classées dans une liste restreinte.

NB La GIZ invite toutes les Sociétés ne pouvant pas fournir les pièces ci-dessus énumérées ainsi, que toutes les informations contenues dans le formulaire, dans son intégralité de s'abstenir à déposer leur candidature à cette présélection.

Le Formulaire / Questionnaire doit être téléchargé sur le Site de NIGER EMPLOI à compter de la date du Lundi 18 jusqu'au Vendredi 22 Octobre 2021 (Seulement)

Les dossiers contenus dans une grande enveloppe de Format A3 (doivent contenir le formulaire dûment complété et deux enveloppes de Format A4 contenant chacune les documents Administratifs pour la première et la seconde pour les documents Techniques) doivent être déposés en deux copies **au plus tard le Vendredi 05 Novembre 2021, à 17 Heures au plus tard, avec la mention :**

« Avis à Manifestation d'intérêt pour la Fourniture de Pneumatique - Accessoires & Services connexes »
CONFIDENTIEL

Attention : « **Mr Le Directeur Administratif & Financier A ne pas ouvrir par la réception.** »

A l'adresse suivante : BUREAU GIZ NIAMEY B.P. N° 10 814 – 36, AVENUE DE L'AFRIQUE (SIS EN FACE AU COMMISSARIAT CENTRAL) – Route de Kollo.

La soumission au présent Avis à Manifestation d'intérêt ne donne systématiquement pas le droit d'être inclus (e) dans la liste restreinte. La présélection des Sociétés est la prérogative exclusive de la GIZ NIGER, et sera effectuée suivant les qualifications, compétences et expertises démontrées par les sociétés posant leur candidature.


Seules les entreprises / Sociétés présélectionnées, et suite au dépouillement par un comité interne mis en place à cet effet et des visites par le personnel qualifié de GIZ Niger, pourront recevoir les Termes de Référence (Dossier d'Appel d'Offres) afin de soumettre leur offres Financière et Technique.

La GIZ NIGER, se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

COMMUNIQUE

RAPPEL DERNIER DELAI DE PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DU 3EME TRIMESTRE 2021



Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS, les déclarations et les relevés nominatifs du **Troisième Trimestre 2021** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 Octobre 2021** délai au-delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Il rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

Il informe particulièrement les transporteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs cotisations que des contrôles inopinés seront entrepris par la CNSS et les services publics compétents sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit :

- Des véhicules de transport urbain et interurbain, à savoir les taxis de ville, les bus et minibus ;
- Des véhicules de transport de marchandises ;
- Des véhicules de transport de bois ;
- Des camions de transport de sable et autres matériaux de construction

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

**POUR LE DIRECTEUR GENERAL
LE SECRETAIRE GENERAL
IDE ADAMOU SANDA**

● Célébration de la fête de Mouloud 2021 :

Les fidèles musulmans ont prié pour la paix, la quiétude sociale et la prospérité

A l'instar de la Oumma Islamique du monde entier, celle du Niger a célébré, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 octobre, la fête de Mouloud. Cette fête de Mouloud est organisée par les musulmans de la "Firkhatou Tidjaniya" à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (Paix et Salut sur Lui), à qui la religion musulmane a été révélée pour sortir l'humanité des ténèbres et la conduire vers la lumière. La mosquée des Grandes prières de Niamey a notamment accueilli cette célébration, qui a regroupé, autour son Imam et président de l'Association islamique du Niger (AIN) Cheikh Djibril Soumaila Karanta, le président de l'assemblée nationale, SEM Seini Oumarou, le premier ministre, SE Ouhoumoudou Mahamadou, le Haut Représentant du Président de la République, M. Fomakoye Gado, des députés nationaux et des membres du gouvernement, des responsables de la ville de Niamey, ainsi que de nombreux fidèles. Au cours de cette nuit, les fidèles, hommes et femmes ont prié pour la paix, la quiétude sociale et la prospérité au Niger en particulier et pour toute la communauté islamique en général.

Tout au long de cette nuit du Mouloud, les fidèles ont participé à plusieurs activités religieuses, notamment, la présentation de la "Sira" (la biographie du prophète Mohamed (PSL), son éloge, la lecture du Saint Coran et des Hadith, des rappels (sermon), des prières, des "Khassida" (les poèmes religieux), ont été prononcés par les marabouts. En souhaitant la bienvenue au fidèles musulmans, Cheikh Djibril Soumaila Karanta a imploré Allah, le Tout Puissant de combler le peuple nigérien ainsi que les autres peuples, de sa grâce et de sa bénédiction. Par la suite, le Cheikh a succinctement présenté les qualités humaines et spirituelles du prophète, qui

sont, entre autres, la patience, la simplicité, la générosité, la justice, la vérité, la prière. Il a aussi rappelé le courage et la bravoure dont le prophète a fait preuve dans la résolution des problèmes de son époque. Ce qui, dit-il, doit nous interpe-

ler à méditer et à comprendre que les difficultés et les problèmes contemporains auxquels on est confronté ne sont que des résultats de la méconnaissance des principes de l'Islam. Par ailleurs, il a rappelé que, la commémoration de



Les autorités présentes à la mosquée des grandes prières ...



... communiant avec les oulémas et de nombreux fidèles

l'anniversaire du prophète de la miséricorde, Mohamed (PSL) est une grande occasion « qui nous est offerte pour réfléchir et méditer sur nos comportements dans le contexte de la vie actuelle afin de comparer et peser cela sur la balance de ce miraculeux hadith du prophète, rapporté par Buhari et Mouslim qui dit : « l'exemple des croyants dans leurs amours mutuels, dans leur solidarité et dans leur tolérance est similaire à l'organisme. Tant qu'un organe se plaint tous les autres membres du corps sont affectés ». Pour cette occasion, l'intégralité du saint Coran a été lue, suivi d'une fatiha (prières et invocations) pour que la paix, la stabilité, la cohésion sociale, la prospérité et la miséricorde de Dieu couvrent l'humanité en général et notre pays le Niger

en particulier. Cheikh Djibril Soumaila Karanta a ajouté : « Le Mouloud, est un événement assez particulier pour les musulmans parce que c'est ce qui a consacré la prophétie du dernier prophète que Dieu a envoyé sur terre, pour toute l'humanité. Donc, il est tout à fait indiqué pour le musulman de fêter cela, avec la plus grande symbiose qui puisse exister », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'association islamique du Niger. Un peu partout à Niamey, les fidèles musulmans ont marqué cette nuit de mouloud par plusieurs manifestations religieuses. Pour rappel, selon la tradition islamique, le prophète Mohamed (PSL) est né à La Mecque vers 570 et mort à Médine en 632.

Mahamadou Diallo

● Fin des travaux de la 39^{ème} session ordinaire du conseil exécutif de l'Union Africaine à Addis-Abeba en Éthiopie

Examen et adoption de tous les points à l'ordre du jour

Après deux jours de débats, la 39^{ème} session ordinaire du conseil exécutif de l'Union Africaine a pris fin le vendredi 15 octobre 2021 tard dans la soirée au siège de l'UA. A l'issue de ces 48 heures de débats intenses, les ministres des affaires étrangères ont examiné tous les points inscrits à l'ordre du jour de la présente session.

Pour rappel, il s'agit précisément de l'examen du Rapport de la 42^{ème} session ordinaire du COREP, le comité des Représentants Permanents, l'examen du Rapport sur la mise en œuvre concrète et opérationnelle du CDC/Afrique, l'organisme en charge des questions de santé sur le continent. Enfin l'examen de la note conceptuelle et de la Feuille de route relatives au thème de l'année 2022 sur la nutrition et la sécurité alimentaire. A cela s'ajoute bien, l'élection de deux commissaires au niveau de la commission de l'UA, des membres

de quelques organes notamment la commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le conseil consultatif de l'Union Africaine sur la corruption ou encore au niveau de l'université panafricaine. Ainsi, toutes ses instances citées sont désormais dotées de personnes ressources qui auront la charge d'animer les activités dans les différents départements. Au cours des débats parfois houleux, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Union Africaine ont su dépasser leurs différences et autres oppositions en examinant avec la plus



Le ministre délégué Youssouf Mohamed El Moctar

grande célérité tous les sujets inscrits et qui ont été adoptés par la plénière. Une grande satisfaction pour le ministre des affaires étrangères de la République Démocratique du Congo et président du conseil exécutif de la 39^{ème} session ordinaire de l'UA intervenant lors de l'allocution de clôture de cette session. Le Ministre délégué chargé de l'intégration afri-

caine M. Youssouf Mohamed El Moctar qui a pris part activement aux travaux de la 39^{ème} session, a profité de l'occasion pour faire une communication à l'endroit de ses collègues et au delà à toute l'assistance, sur la tenue de deux événements majeurs qui vont se dérouler au Niger. Il s'agit du 3^{ème} sommet des jeunes filles africaines qui se

tiendra du 16 au 18 novembre 2021 à Niamey et du sommet sur l'industrialisation et la diversification économique qui aura lieu du 20 au 24 novembre toujours dans la capitale nigérienne. M. Youssouf Mohamed El Moctar a précisé devant la plénière de la 39^{ème} session ordinaire du conseil exécutif de l'UA, que le Niger fort de son expérience pour l'organisation des grandes rencontres telles le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'union africaine en juillet 2019, souhaite une entière et pleine participation des pays membres de l'union africaine. Car, ces deux manifestations sont d'une importance capitale pour le continent.

Abdoulaye Tiemogo/
AP/Addis-Abeba.

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
PROJET D'APPUI A
L'AGRICULTURE SENSIBLE AUX RISQUES CLIMATIQUES (PASEC)
CREDIT IDA N°5830 NE
Unité Nationale de Coordination

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)



TRAVAUX DE RÉALISATION/RÉHABILITATION DE TROIS (03) OUVRAGES DE MOBILISATION D'EAU DANS LA RÉGION DE TILLABÉRY

1. Le Gouvernement de la République du Niger a négocié un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché des travaux de réalisation/réhabilitation de trois (03) ouvrages de mobilisation d'eau dans la région de Tillabéry.

2. Le Ministre de l'Agriculture à travers le Coordonnateur National du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits travaux dans la région de Tillabéry.

3. Les travaux consistent en la réalisation d'ouvrages de mobilisation des eaux (Seuils d'épandage, aménagement de mares, etc.). Ces travaux sont répartis en deux (02) lots.

4. Les soumissionnaires peuvent remettre une offre pour un ou plusieurs lots mais ne peuvent être attributaires de plus d'un (1) lot.

5. Les soumissionnaires peuvent s'associer en groupement, toutefois, le nombre de firmes par groupement reste limité à deux (02) firmes.

6. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les crédits de l'IDA, janvier 2011 et révisées en juillet 2014 ;

7. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination Nationale du Projet ; Tél : 20 35 00 68, Email : pasec@pasec-niger.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au jeudi de 08h00 à 17h00 et le vendredi de 08h00 à 12 h00.

8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cent cinquante

mille (150.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en cash auprès du Comptable du PASEC ou par virement bancaire au compte suivant, ouvert au nom du PASEC, BP 507 Niamey NIGER :

Etablissement : Banque Atlantique

Code Banque : NE136

Code Guichet : 01001

Compte : 110137170019 – PASEC INTERETS

Clé RIB : 64

9. Le dossier d'appel d'offres en fichier non modifiable sera adressé par courrier électronique aux soumissionnaires intéressés mais ne pouvant pas faire le déplacement.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 02 Novembre 2021 à 10 heures 30 locales**. La procédure de remise des offres par voie électronique sera permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le souhaitent dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture (rez-dechaussée du Ministère de l'Agriculture) et à 11 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de garantie.

• **Lot 1 : SITES DE KARBADJE ET DE KOBADJE**

• **Lot 2 : SITE DE GARBOUGNA**

12. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC)

Ville : Niamey / Rue : Koira Kano Rue 89 / Code postal : 507 / Pays : Niger

Numéro de téléphone : 20 35 00 68 / Adresse électronique :

pasec@pasec-niger.org

14. Les exigences en matière de qualifications sont :

(i) Être une entreprise disposant d'un certificat d'agrément national, option BTP/H 3ème catégorie au moins et en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elle ne soit pas sous le coup d'interdiction, d'exclusion ou de liquidation judiciaire ;

(ii) Avoir réalisé, au cours des trois (3) dernières années (2018-2020) un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de :

■ **Lot 1 : Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) de Fcfa ;**
■ **Lot 2 : Deux Cent Millions (200.000.000) de Fcfa ;**

(iii) Avoir réalisé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant, au cours des cinq (5) dernières années (2016-2020), au moins deux (02) marchés de travaux de construction ayant été exécutés de manière satisfaisante, terminés pour l'essentiel (Contrat, PV de réception et attestation de bonne fin à joindre) et qui sont similaires aux travaux proposés avec une valeur minimum de :

■ **Lot 1 : Deux Cent Millions (200.000.000) Fcfa ;**
■ **Lot 2 : Cent Cinquante Millions (150.000.000) Fcfa ;**

(iv) Disposer du matériel et équipements essentiels pour la réalisation des travaux ;

(v) Disposer du personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables ;
(vi) Disposer de liquidités ou de facilités de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle (sous forme ligne de crédit), à hauteur de :

■ **Lot 1 : Soixante Quinze Millions (75.000.000) Fcfa ;**
■ **Lot 2 : Cinquante Millions (50.000.000) Fcfa ;**

**Le Secrétaire Général
Dr Yahaya Garba**



PROGRAMME NOVEMBRE 2021

Thème

**Les mesures nouvelles de la loi de finances 2021:
cas particulier des factures certifiées**

9 au 10 Nov Niamey

Thème

Tableau de bord du Manager Financier

16 au 18 Nov Niamey

Thème

**Performance et optimisation de la
fonction achat et logistique**

22 au 26 Nov Dosso

Thème

**L'évaluation des performances : outil clé du
management des ressources humaines**

23 au 25 Nov Niamey

+227 90 34 11 34

www.leaderdafrique.com

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat Général du MEN
Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement
for Results in Education)
Unité de Coordination du projet
Téléphone: +227 20 37 11 09
Email: ucpnigerlire@gmail.com

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT



Pour le recrutement d'un Cabinet / Firme chargé(e) : (i) de finaliser la vision en matière de communication accompagnée d'un plan de mise en œuvre et des outils appropriés ; (ii) assurer leur mise en œuvre dans le cadre du Projet Niger LIRE.

Don IDA N° D 580-NE et Crédit IDA N° 6572-NE

1. Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un Cabinet / Firme chargé(e) : (i) de finaliser la vision en matière de communication accompagnée d'un plan de mise en œuvre et des outils appropriés ; (ii) assurer leur mise en œuvre dans le cadre du Projet Niger LIRE.

2. Objectif et étendue de la mission du cabinet

L'objectif de la mission est de vulgariser et promouvoir auprès des populations, des bénéficiaires potentiels et des acteurs nationaux et internationaux, la contribution du Projet NIGER-LIRE à l'amélioration des performances du système Éducatif nigérien aux niveaux primaire et secondaire.

Sous la supervision de l'Unité de Coordination du Projet NIGER-LIRE, le Cabinet en communication aura la responsabilité :

- D'élaborer une vision en matière de communication claire et exhaustive (identification de tous les groupes cibles à couvrir en matière de communication en tenant compte des objectifs et des potentiels bénéficiaires du Projet, élaboration d'une stratégie spécifique de communication pour chaque groupe cible, conception d'un plan exhaustif global de communication, etc.) ;

- De procéder à la mise en œuvre efficiente du plan de communication (développement des actions de relations publiques avec le monde de la communication, la société civile, le secteur privé, les agences gouvernementales, les partenaires au développement, organisation de la couverture médiatique de tous les événements de l'UCP, ainsi que ceux des Agences et Partenaires d'exécution,

conception d'une maquette du site Web, création d'un bulletin trimestriel d'informations électronique sur les activités et résultats de l'UCP, etc.).

3. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité du personnel ayant des connaissances nécessaires, etc.).

4. Qualifications du consultant

Le cabinet devra être une Agence en communication. Il devra justifier d'au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine de la communication et surtout dans le secteur du développement.

Il devra également avoir au cours des trois (3) dernières années:

- une expérience avérée (par les attestations à nous présenter) dans l'élaboration de stratégie de communication ;

- une expérience avérée (par les attestations à nous présenter) dans la conception et la mise en œuvre de plans de communication surtout dans le domaine du développement ;

- une expérience avérée dans les projets de l'éducation serait un atout supplémentaire ;

- une expérience confirmée dans le développement d'applications web et une maîtrise des outils de travail à utiliser (minimum 4 projets de développement web dont 1 de développement de site web pour un projet similaire au LIRE) ;

- une expérience avérée (par les attestations à nous présenter) dans la conception et la production d'outils de communication surtout dans le domaine du développement ;

- une expérience avérée (par des catalogues ou des pressbook à nous présenter) en matière de conception, de production et d'implémentation de campagne média à travers les canaux classiques tels : média presse, media TV, média affichage, presse et hors

média.

5. Durée de la mission

La mission va s'étendre de la date de signature du contrat jusqu'à la date de revue à mi-parcours du Projet NIGER-LIRE prévue en 2023.

Chaque année le contrat fera l'objet d'une évaluation et ne sera reconduit que si l'exécution de la mission est jugée satisfaisante par l'UCP et les décideurs (IDA et MEN).

6. Le recrutement du consultant sera effectué par la méthode Qualification des Consultants (QC), conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 13 heures.

8. Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : **Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55 , avant le 01 Novembre 2021 à 12h30, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un Cabinet / Firme chargé(e) : (i) de finaliser la vision en matière de communication accompagnée d'un plan de mise en œuvre et des outils appropriés ; (ii) assurer leur mise en œuvre dans le cadre du Projet Niger LIRE», à n'ouvrir qu'en séance.**

Unité de Coordination du Projet Learning Improvement for Results in Education

Téléphone : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55

Email : ucpnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Dr Aoula YAHAYA

Démarrage de la 27^{ème} édition du FESPACO

Le Niger présent au rendez-vous avec une délégation et le documentaire "Zinder" en compétition officielle

Initialement prévue du 27 février au 6 mars, la 27^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) avait été repoussée de plusieurs mois du fait de la crise sanitaire de Covid19, pour se tenir finalement du 16 au 23 octobre 2021. Le Président du Faso, M. Roch Marc Christian Kaboré a donné, le 16 octobre dernier, le clap d'ouverture de cette édition placée sous le thème "Cinéma d'Afrique et de la diaspora : nouveaux regards, nouveaux défis". C'était lors d'une cérémonie riche en son et image qui s'est déroulée dans l'enceinte du Palais des Sports de Ouaga 2000, en présence d'un public massivement mobilisé malgré les mesures prises pour des raisons sanitaires et sécuritaires.



Le Président du Faso donnant le clap d'ouverture du FESPACO

securitaire ; environ 2000 morts et plus d'un million de déplacés depuis 2015. Cependant, Mme Elise Thiombiano s'est félicitée que le Fespaco puisse se tenir malgré ce contexte. " Face à la crise sécuritaire sans précédent, nous restons debout ", a-t-elle relevé. Ce qui dénote aussi de la vertu résiliente de l'Art. Sur les 239 films en sélection officielle, 17 de la catégorie fiction long métrage sont en lice pour l'étalon d'or de Yennenga le plus prestigieux Prix du FESPACO. Plusieurs autres prix sont en jeu également, dans les catégories documentaire ; série TV, film d'école avec plusieurs Prix spéciaux.

Le Niger est présent à ce rendez-vous avec le film Zinder de la réalisatrice Aicha Macky en compétition dans la catégorie documentaire, qui est en projection à partir du 18 octobre au Ciné Neerwaya. Le Niger s'illustre ces dernières années en documentaire avec notamment le trio Aicha Macky, Amina Weira, Amina Mamani Abdoulaye dont les films connaissent des succès dans les festivals internationaux. Comme d'habitude le Niger assure sa participation au FESPACO avec une délégation du ministère en charge de la culture au niveau central, du Centre National de la Cinématographie du Niger, de l'Agence de Promotion

des Entreprises et Industries Culturelles sous la conduite de leurs directeurs généraux, M.M. Sani Magori et Souleymane Ibrahim. Ces structures et le CCFN Jean Rouch tiennent leurs stands au Marché International du cinéma et de la télévision africain (MICA). Deux autres nigériens, notamment M. Harouna Niandou président de la fédération des associations des cinéastes et acteurs du cinéma du Niger et M. Souley Moutari Journaliste à l'ONEP sont membres des jurys Prix spéciaux, respectivement Prix du Conseil de l'Entente et Prix de la Fédération Africaine de la Critique Cinématographique.

Pendant une semaine l'esprit du FESPACO s'empare ainsi de Ouagadougou qui vit au rythme de cette grande fête du cinéma, avec d'abord dès la matinée du premier jour du festival la traditionnelle cérémonie de libation pour honorer la mémoire des cinéastes disparus et pour la suite, des projections, des colloques sur le cinéma, des foires ou rues marchandes, des concerts, etc.

● Souley Moutari à Ouagadougou

L'édition 2021 qui coïncide avec le 52^{ème} anniversaire du FESPACO a démarré ainsi par la traditionnelle cérémonie d'ouverture avec un beau spectacle d'une portée appréciable pour son originalité. Les valeurs et les messages collant avec l'actualité et les préoccupations du moment véhiculés par la création de bonne facture du chorégraphe Serge Aimé Coulibaly ont touché le public. Il y avait aussi la présence remarquable du Sénégal pays invité de cette édition dont les artistes Baba Maal, ou Didier Awadi qui était sur scène avec le rappeur burkinabè Smokey ont chauffé la salle du Palais des sports de Ouaga 2000. Cette cérémonie avait également un caractère d'hommage

au père de la révolution burkinabè, feu Thomas Sankara dont le 34^{ème} anniversaire de son assassinat a été commémoré la veille de l'ouverture du FESPACO.

La tenue de cette édition qui constitue le baptême de feu du nouveau délégué général du FESPACO, M. Moussa Alex SAWADOGO est déjà un défi relevé. Car, l'événement avait d'abord été reporté du fait de la crise sanitaire. Aussi, la situation sécuritaire au Burkina Faso, et au Sahel en général reste toujours source de préoccupations. La ministre de la culture, Mme Elise Thiombiano a demandé dans son discours une minute de silence à la mémoire des victimes et tous ceux qui sont affectés par la crise

Descente aux enfers du Mena

De la nécessité de faire table rase

Le mois d'octobre aura été cruel pour le football nigérien. Le 8 et le 11 octobre 2021, à Alger et à Niamey, le Mena national a connu les plus sombres moments de son existence. En effet le Onze national du Niger a encaissé une valise de 10 buts, dont 6 à Alger et 4 sur ses propres installations du stade, jadis fétiche, Général Seyni Kountché de Niamey. Que dire de cette déculottée ? En vérité, les mots ne sont pas assez forts pour décrire et rendre compte de cette correction qu'a subie l'équipe nationale du Niger pendant cette double confrontation face aux Fennecs algériens.

On savait que Blida était une place forte, un bastion imprenable des Fennecs. Mais on était loin de penser qu'au-delà de la défaite sur terrain adverse, le Mena allait totalement sombrer et perdre son âme en Algérie. Pendant les 90 minutes de jeu qu'a duré le supplice, les joueurs nigériens ont joué à tout, sauf au football : désorganisation totale dans tous les compartiments de jeu, erreurs monumentales dans la surface de réparation, confusion dans les lignes arrières, bref absence de tout collectif. Ce qui a permis à Mahrez et ses coéquipiers de crucifier par 6 fois un portier, Daouda Kassali, déboussolé et totalement perdu. Trois jours après, à Niamey, bis

repetita ! Pendant que certains supporters naïfs s'attendaient à un sursaut d'orgueil du Onze national, Jean Michel Cavali et ses poulains ont bu le calice jusqu'à la lie : 4 buts à 0, avec en sus, une humiliation sans précédent au stade Général Seyni Kountché. Après ce séisme, le coach français du Mena a tenté de se justifier en évoquant une ingérence des responsables de la FENIFOOT dans ses choix des joueurs de l'équipe nationale.

Cela n'est d'ailleurs pas étonnant, car depuis le naufrage collectif du Mena, aucun responsable de la FENIFOOT n'a daigné sortir pour donner la moindre explication sur la débâcle du Mena, ou pour tout au moins, présenter les excuses

du Comité Exécutif aux supporters et à toute la nation. Motus et bouche cousue ! C'est l'omerta autour de cette cuisante défaite alors que tout le monde sait que l'opinion publique nigérienne a droit à des explications de la part de l'organe dirigeant du football nigérien. Mais le Colonel Major Pelé et son pré-carré n'en ont cure ! Ils se sont murés dans un silence de cimetière, et ils continuent à afficher du mépris pour les férus du ballon rond nigérien.

C'est d'ailleurs ce même mépris qu'ils ne cessent d'afficher quand tout le football nigérien est en train de s'écrouler et de mourir à petit feu. Avec un championnat qui n'existe que de nom, car dominé par des clubs corporatistes et des clubs des sociétés comme la Nigelec et la Sonidep, on assiste à une désaffection du public pour le football. Presque personne ne se rend plus au stade pour assister aux piètres prestations de nos équipes de l'élite. En raison du manque de clairvoyance de la FENIFOOT et des mauvais choix du Colonel Major Pelé,



L'équipe nationale du Niger

des clubs comme Sahel AC, Olympic FC, Zumunta AC, Liberté FC, Jangorzo FC, Espoir FC, Alkali Nassara, et bien d'autres encore agonisent depuis des lustres.

La double défaite du Mena ne doit pas rester impunie. D'autant plus que l'Etat en jouant parfaitement sa partition depuis une dizaine d'années, injecte des centaines de millions voire des milliards de FCFA dans cette équipe nationale qui nous fait honte aujourd'hui. Il faut qu'au plus haut niveau du Ministère en charge des sports on tire

les leçons de ce sounami en obligeant Pelé et son pré carré à la démission. Il faut faire table rase aussi bien de l'équipe nationale, de son encadrement technique, que des dirigeants de la FENIFOOT, et repartir sur de nouvelles bases. Les deux années de suspension qui arriveront inévitablement permettront au Niger d'avoir de nouveaux responsables soucieux de la promotion de notre football et de l'honneur de notre pays. A bon entendeur, salut !

● Zakari Alzouma Coulibaly

Remise officielle d'un appui de la CEN-SAD au ministère de la Santé Publique Un appui de plus de 175 millions de FCFA en matériels médicaux

Le Ministre de la santé publique, de la population et des affaires sociales, Dr. Illiassou Idi Mainassara, a réceptionné la semaine dernière un don de la communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Ce don, essentiellement composé de 3 scanners de mammographie, 15 concentrateurs-respirateurs d'oxygène et 15 moniteurs multiparamétriques, va permettre d'obtenir d'importants résultats en matière de santé. Cet appui s'élève à un montant de plus de 175 millions de FCFA. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du secrétaire exécutif de la CEN-SAD, M. Hassane Souley, directeur paix et santé de la CEN-SAD.

Dans son mot de remerciement, le ministre de la santé, de la population et des affaires sociales a souligné que la CEN-SAD a toujours été aux côtés du Niger, notamment dans la maladie. Cela a-t-il dit, s'est concrétisé par plusieurs appuis en logistique, en médicaments et consommables médicaux au Niger. Ainsi, la présente cérémonie vient renforcer le développement de la coopération entre le ministère et la CEN-SAD pour une lutte efficace contre les fléaux comme la Covid-19.

Le ministre a annoncé que la CEN-SAD est dans un processus pour fournir, dans les semaines à venir, un camion frigorifique pour le transport des vaccins et médicaments ainsi

que 20 réfrigérateurs à gaz pour renforcer les capacités de son département ministériel. Pour Dr. Illiassou Idi Mainassara, cela illustre la bonne volonté de la CEN-SAD à accompagner le ministère de la santé publique, de la population et des affaires sociales dans la mise en œuvre de son plan de développement sanitaire (PDS), qui fait de l'intensification de la lutte contre les maladies une de ses premières priorités.

Terminant ces propos, il a rappelé que le coronavirus continue toujours de circuler ; c'est pourquoi, en plus des autres mesures préventives, il a invité la population à se faire vacciner pour se protéger et protéger les personnes chères.

Le représentant du secrétaire exécutif



Le ministre recevant un échantillon du don de la CEN-SAD

tif de la CEN-SAD, M. Hassane Souley, a dans son intervention affirmé que c'est conscient des efforts du gouvernement du Niger et de la nécessité de les accompagner que son institution a procédé à la remise officielle de matériels médicaux. Relativement aux respirateurs, il a précisé qu'ils sont destinés à renforcer les mesures prises par le gouvernement du Niger pour la prise en charge hospitalière des cas graves nécessitant une assistance respiratoire.

Aussi, a-t-il poursuivi, en ce qui concerne le matériel de mammo-

graphie, cela est destiné à la détection précoce du cancer de sein, fléau sanitaire qui touche les filles, et les mères. A titre d'illustration, il a fait cas d'une étude récente sur le cancer de sein au Niger selon laquelle la prise en charge du cancer du sein doit intervenir dans les deux à trois semaines qui suivent le diagnostic. Selon les spécialistes de la question, le dépistage précoce reste le principal moyen de lutte contre cette maladie et permet une augmentation des chances de survie. Ces mammographes permettront donc la détec-

tion précoce de cellules du cancer du sein.

A ce niveau, il a souligné les efforts du gouvernement nigérien qui a pris des mesures convaincantes notamment en instituant la gratuité des prestations liées aux cancers féminins fournies par les établissements publics de santé, l'organisation de campagnes de dépistage précoce et de prise en charge des cancers, la réalisation en partenariat avec l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) du centre national de lutte contre le cancer. En somme, selon M. Hassane Souley, cet effort vient en complément de ceux fournis pour la prévention et la vaccination des populations. Il permettra de soulager certains hôpitaux publics confrontés à l'insuffisance de matériels de pointe.

Enfin, il a réitéré la disponibilité et la détermination de la CEN-SAD à poursuivre et à intensifier ses actions aux côtés des Etats membres afin de relever les défis de la stabilité, de la prospérité et du bien-être dans l'espace commun.

● Rahila Tagou

Remise officielle d'un cybercafé ARCEP multiplie ses actions au profit de la population

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) a mis un cybercafé à la disposition de la commune 3 de Niamey, le jeudi 14 octobre. Lors de la cérémonie de remise, le président par intérim de CNRCEP, M. Lawan Kader Guiguidi, les responsables de l'Agence de Modernisation des Villes «AMV-Niger», ainsi que les bénéficiaires ont signé une convention pour une meilleure utilisation de ce joyau. Situé à l'espace de loisirs du Nouveau Marché de Niamey, ce cybercafé permettra aux jeunes d'accéder à internet.

jeunesse puisse mettre plus de temps à faire des recherches et des activités utiles », a souhaité M. Lawan Kader Guiguidi.

Pour sa part, le directeur de l'Agence de Modernisation des Villes a salué les initiatives multiples de l'ARCEP pour accompagner la modernisation des villes. « Je vais saluer les initiatives de

l'ARCEP dans le cadre de la modernisation des villes. Nous savons qu'aujourd'hui les nouvelles technologies sont à la portée de la jeunesse et nous devons concilier cette opportunité de telle manière que ça puisse être un outil de développement urbain. Cet espace a été aménagé pour être multifonctionnel avec plusieurs activités

dont le cybercafé où l'ARCEP a bien voulu nous accompagner dans sa mise en œuvre. Nous voilà aujourd'hui à la réception de cette réalisation au profit de la jeunesse », a notifié M. Moctar Mahmoudou.

● Abdoul-Aziz Ibrahim



LE DG/AMV recevant le cybercafé des mains de M. Guiguidi

Peu avant la signature des documents, le président par intérim du Conseil national de régulation des communications électroniques et de la poste (CNRCEP), M. Lawan Kader Guiguidi a rappelé que l'ARCEP est l'une des institutions qui accompagnent les autorités du Niger dans le cadre de la modernisation des

villes. « Comme dans toutes les régions du Niger, l'ARCEP accompagne la modernisation des villes en mettant à leur disposition des cybercafés. Aujourd'hui, c'est le tour de Niamey. Nous souhaitons que ce cybercafé soit suffisamment opérationnel et qu'on signe une convention. J'ose espérer que ce joyau soit bien utilisé et que la

Nécrologie



La Nigérienne de l'Automobile a le regret de vous annoncer le décès de Haiballa Ben Matani, Administrateur General à l'Age de 56 ans.

Décès survenu le vendredi 15 Octobre à l'hôpital de référence de Niamey.

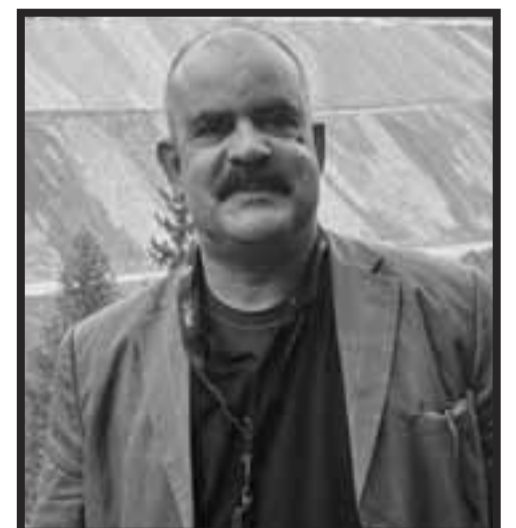
L'enterrement a déjà eu lieu le samedi 16 Octobre 2021 à Agawan (dans le Département de Tassara - Région de Tahoua).

Monsieur Haiballa Ben Matani était un grand travailleur, d'une générosité inestimable, un homme affable, courtois, rigoureux et dynamique.

Il a laissé derrière lui, deux veuves et sept enfants.

A sa famille éplorée, à ses parents, amis et connaissances, l'ensemble du personnel de la Nigérienne de l'Automobile adresse ses sincères condoléances les plus attristées.

Puisse Allah SWT lui accorder son pardon et son paradis éternel. Amine !



Feu Haiballa Ben Matani

Communauté Economique des Etats de
l'Afrique de l'Ouest CEDEAO
La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AVIS DE PREQUALIFICATION



POUR LA SELECTION D'ORGANISMES DE GESTION DE LA SANTE (OGS) POUR LE COMPTE DES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO BASEES A ABUJA

1. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation multilatérale sous-régionale, créée le 28 mai 1975 et regroupant quinze (15) Etats membres. La CEDEAO fournit actuellement une couverture maladie aux membres du personnel éligibles, ainsi qu'à leurs conjoints et personnes à charge agréés. Les couvertures d'assurance-vie de groupe et d'assurance collective contre les accidents personnels, souscrites pour l'ensemble du personnel des institutions de la CEDEAO, sont actuellement gérées par un consortium de courtiers et de souscripteurs.

2. La CEDEAO souhaite s'attacher les services d'un Organisme de Gestion de la Santé possédant l'expertise requise et pouvant justifier de solides états de services et d'une grande expérience, pour lui confier la gestion du régime d'assurance maladie du personnel des trois Institutions basées à Abuja, à savoir la Commission, le Parlement de la CEDEAO et la Cour de justice communautaire.

3. La gamme de services à fournir par l'organisme retenu comprendra, sans s'y limiter, les tâches suivantes :

- Etablir et mettre à jour des dossiers du personnel contenant des données exactes.
- S'assurer à tout moment que les données relatives au personnel sont à jour et supprimer celles concernant les membres du personnel qui quittent la CEDEAO.
- Entreprendre des tâches de communication et de sensibilisation des membres du personnel.
- Délivrer des cartes d'assurance maladie.
- Designer les fournisseurs de soins de santé et assurer un suivi constant des normes et du niveau des services.
- Négocier les prix des médicaments et des services médicaux avec les fournisseurs désignés.
- Procéder en temps utile au traitement, à l'analyse et au règlement des factures médicales soumises par les fournisseurs désignés.
- Etablir et soumettre en temps opportun des statistiques trimestrielles sur les prestations fournies.
- Participer à l'interprétation des rapports médicaux, notamment à l'identification des sujets de préoccupation, le cas échéant.
- Informer la CEDEAO, dans un délai de 48 heures, de tout retrait ou toute incorporation de nouveaux fournisseurs, par le biais des courtiers de la CEDEAO.
- Prendre part aux réunions trimestrielles d'évaluation de la performance.

4. L'Organisme de Gestion retenu doit disposer d'une sécurité financière solide, avoir la capacité de prendre en charge toutes formes de risques et de s'y retrouver dans les régimes de santé du monde entier, dans différents lieux géographiques. De même, ledit

organisme travaillera en étroite collaboration avec la Commission de la CEDEAO et les courtiers en assurance santé désignés, afin de gérer les couvertures d'assurance, les renouvellements et les demandes d'indemnisation, pour une synchronisation efficace des politiques de prestations de la CEDEAO.

5. Le Département de l'Administration générale et des Conférences de la Commission invite les compagnies éligibles à manifester leur intérêt à fournir ces services. Elles sont tenues de fournir les éléments d'information ci-après, démontrant qu'elles sont qualifiées pour la réalisation de ces services :

Critères de préqualification

Les critères de préqualification retenus sont les suivants : (a) une expérience générale d'au moins dix (10) ans, en tant qu'organisme de gestion de la santé (fournir un certificat de constitution/d'enregistrement délivré par l'autorité compétente du pays du soumissionnaire) ; (b) une expérience spécifique dans la gestion de l'assurance maladie (gestion d'au moins 10 régimes avec au moins 4.000 membres, chaque régime comptant un minimum de 40 membres), pour le compte d'organisations internationales, d'organismes publics reconnus, d'entreprises privées de bonne réputation, au cours des dix (10) dernières années (les soumissionnaires fourniront, pour chacune des missions spécifiques, le contrat signé ou un certificat d'achèvement des travaux); (c) la production de pièces attestant son affiliation à des organismes couvrant l'Europe et l'Amérique du Nord ; (d) l'accès à un centre d'appels multilingues fournissant des services couvrant les zones anglophone, francophone et lusophone; (e) la disponibilité du personnel clé (liste, qualifications et expérience); (f) la capacité de produire les rapports et tous les autres documents pertinents dans les langues anglaise, française et portugaise ; (g) la présentation des états financiers vérifiés et certifiés des cinq (5) derniers exercices (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) faisant apparaître un chiffre d'affaires moyen d'au moins 3 milliards de Naira ou l'équivalent en dollar des Etats Unis ou en euro ; (h) la fourniture de références concernant les dix (10) principaux clients, avec les noms, numéros de téléphone et adresses électroniques ; (i) le soumissionnaire est TENU de fournir le document; (certificat ou déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est pas en situation de faillite).

NB:

✓ Il convient de noter que l'ensemble des exigences exposées ci-dessus devront être remplies, pour que les soumissions soient acceptées. La non-soumission de l'un quelconque de ces documents conduira à la disqualification de l'intéressé.

✓ Les organismes régionaux ou internationaux

non-immatriculés au Nigeria ne peuvent soumissionner qu'à travers des organismes de gestion de santé dûment enregistrés au Nigeria (partenariat ou joint-venture). Cette clause est conforme aux dispositions de la Section 72(1) de la Loi de 2003 relative aux Assurances, qui font interdiction à des organismes internationaux non immatriculés au Nigeria de gérer directement des affaires liées à la santé au sein du pays.

6. Les compagnies éligibles intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à la Division des Approvisionnements de la Direction de l'Administration générale à la Commission de la CEDEAO, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja, Nigeria. Adresse électronique : sbanqoura@ecowas.int avec copie à procurement@ecowas.int; cdeh@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int; akone@ecowas.int; vtulay@ecowas.int; jfurtado@ecowas.int; afallah@ecowas.int;

7. L'attention des consultants intéressés est attirée en particulier sur les dispositions de l'article 117 du Code des marchés de la CEDEAO ("Infractions aux règles par les Candidats, les Soumissionnaires et Adjudicataires"), portant sur des questions relatives aux pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention ou l'exécution de marchés. Ils sont également invités à se référer aux informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, contenues à l'article 118 du Code des marchés de la CEDEAO.

8. Toutes les soumissions (1 original + 3 copies + une (1) clé USB, outre la copie électronique de la soumission) devront être déposées, sous pli scellé, dans l'urne prévue à cet effet à la Direction de l'Administration générale, Division des Approvisionnements, située au 1er étage de l'immeuble de la Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria. L'enveloppe portera clairement la mention suivante :

"Invitation for Prequalification for the Sélection of Health Management Organizations (HMOs) For ECOWAS Institutions Based in Abuja Do Not Open, Except in Presence of the ECOWAS OPENING COMMITTEE". La date limite de soumission des offres est fixée au 8 novembre 2021 à 11h00 (Heure du Nigeria).

9. Le présent appel d'offres peut être consulté sur le site web de l'organisation :

<http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement/>

Vafolay M. TULAY

Commissaire à l'Administration générale et aux
Conférences



République du Niger
CABINET DU PREMIER
MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION
DU SECTEUR DE L'EAU

Marchés Publics

PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS: 2021 ADDITIF N°3

Ref. No. (1)	Objet du marché	PRM		GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES					EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION			
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4) HT	Accord DGCM P/EF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/EF (6)	Date de réception avis du CMP/EF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMP/EF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMP/EF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Recrutement de consultant pour élaborer le plan stratégique de régulation du secteur	DGIARS Eau	prévision	AMI	PM		18/10/2021	22/10/2021		25/10/2021	24/11/2021	02/12/2021	10/12/2021		17/12/2021	26/12/2021	4 mois	ARSEau
			réalisation															
2	Recrutement de consultant pour mettre en place le site web de l'ARSEau	DGIARS Eau	prévision	AMI	PM		20/10/2021	25/10/2021		28/10/2021	26/11/2021	03/12/2021	10/12/2021		17/12/2021	26/12/2021	2 mois	ARSEau
			réalisation															
3	Travaux d'aménagement d'un dispositif d'analyses de l'eau	ARSEau	prévision	DC	PM		20/10/2021	27/10/2021		29/10/2021	05/11/2021	12/11/2021	22/11/2021		29/11/2021	08/12/2021	7 jours	
			réalisation															
4	Achat véhicules de fonction et de service	DGIARS Eau	prévision	AOO	PM		19/10/2021	27/10/2021		29/10/2021	28/11/2021	04/12/2021	12/12/2021		17/12/2021	26/12/2021	1 mois	
			réalisation															
	COÛT TOTAL PREVISION			PM														
	COÛT TOTAL REALISATION																	
	ECART PREVISION ET REALISATION																	

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARSEau
ATAHIROU KARBO



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS- SELECTION DE FIRMES)

Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la supervision du processus de réinstallation des personnes affectées par le projet au Niger

Pays : Niger

Nom du Projet : Projet d'interconnexion électrique « WAPP – Dorsale Nord »

Crédit N° : IDA- 63410 - NE

Titre de la mission : Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la supervision du processus de réinstallation des personnes affectées par le projet au Niger.

Référence : AMI_ONG_NE

Date : 15 octobre 2021

1. Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité un crédit de la Banque mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre de Services de Consultants pour le recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la supervision du processus de réinstallation des personnes affectées par le Projet Dorsale Nord au Niger.

2. Étendue des services

Le Candidat réalisera entre autres, les tâches suivantes :

- ★ Sensibiliser les personnes affectées par le projet (PAPs) à une gestion rationnelle y inclus des exemples concrets et faisables dans le contexte des PAPs, des indemnités avant les indemnisations et l'accompagnement des PAPs sur la gestion des indemnisations (l'ouverture d'un compte bancaire) ;
- ★ Valider les montants d'indemnisation avec les personnes affectées par le projet avant les indemnisations ;
- ★ Certifier par des rapports les paiements effectués aux PAPs ;
- ★ Attester la libération des emprises du projet dans les meilleures conditions ;
- ★ Proposer et mettre en œuvre les mesures d'assistance adaptées à la

situation de chaque catégorie de personne vulnérable avant et après la réinstallation ;

★ Assister les PAPs pour la reconstruction effective des maisons en dehors des emprises du projet selon le calendrier des travaux et surtout avant le démarrage des travaux de construction. Il convient ici de préciser que la responsabilité de la reconstruction incombe aux PAP eux-mêmes.

Toutefois, l'ONG devra :

★ Vérifier qu'une indemnisation adéquate, équitable et préalable soit attribuée à chaque PAP.

★ S'assurer que les PAP trouvent des terrains appropriés pour la reconstruction et que suffisamment de temps leur soit attribué pour la reconstruction ;

★ Faire le suivi du processus de déménagement des PAPs qui sont affectés par la réinstallation physique ;

★ Faire le suivi de la résolution effective des plaintes transmises au projet dans le cadre de la mise en œuvre du PAR.

3. La durée totale de l'étude est estimée à deux (02) ans, les experts-clés intervenant à temps partiel. La date prévue de commencement de la mission est janvier 2022.

4. Les Termes de Référence (TdR) détaillés pour la mission ainsi que le formulaire de soumissions peuvent être obtenus sur demande en envoyant un courriel à l'adresse suivante : procurement@wappnorthcore.org avec copie à info@wappnorthcore.org.

5. Qualifications des Consultants et critères de présélection

Le Projet WAPP Dorsale Nord invite les ONG éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les ONG Intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour effectuer les Services. Les critères de présélection sont basés sur les Expériences générales et spécifiques des candidats définis comme suit :

Les candidats devront disposer d'une expérience spécifique dans la supervision du processus de dédommagement et de réinstallation involontaire des personnes affectées par les projets de développement d'infrastructures au Niger ou dans un environnement similaire. Elle devra

avoir supervisé la mise en œuvre d'au moins 2 Plans d'Action de Réinstallation involontaire dans le cadre de projets d'infrastructures (lignes électriques, routes, barrages etc.) impliquant au minimum 200 PAP.

Le consultant devra en outre attester d'une expérience dans l'élaboration des études sous financement de la Banque mondiale (BM) et/ou de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le Personnel clé nécessaire à la réalisation de la mission ne sera pas évalué à cette étape-ci.

6. L'attention des ONG-Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs d'IPF » de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et en août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »), énonçant la politique de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les ONG peuvent s'associer à d'autres ONG pour former une association (joint-venture) pour augmenter leurs chances de qualifications, mais doivent clairement indiquer si l'association est une joint-venture et/ou une sous-traitance.

Dans le cas d'une joint-venture, tous les partenaires de l'association sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité de l'exécution du contrat s'ils sont retenus.

8. Les ONG seront sélectionnées conformément à la méthode de Qualification de Consultants (« QC ») énoncée dans le « Règlement de Passation des Marchés ».

9. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse email : procurement@wappnorthcore.org avec copie à info@wappnorthcore.org.

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées par écrit en langue française, sous forme électronique (Format PDF éditible) à l'adresse mail ci-dessus mentionnée, au plus tard le 15 Novembre 2021 à 11 H 00, GMT + 1. L'objet du courriel doit être clairement porter la mention : « ONG NIGER ».



AVIS DE RECRUTEMENT (REDIFFUSION)

Poste : un Chauffeur

Titre du Poste : 1 Chauffeur

Type de contrat : Service Contract

Lieu d'Affectation: Zinder (Antenne Régionale de UNFPA à Zinder)

Durée du Contrat: Six mois minimum, avec possibilité de renouvellement

Rémunération/Salaire : le salaire sera déterminé sur la base de la grille de rémunération applicable au personnel de la catégorie/type du poste recruté localement au sein du système des Nations Unies au Niger.

Fonctions / Responsabilités:

Sous la supervision générale du Représentant, et la supervision directe de l'Assistant(e) Administratif(e) de Programme en Région, le Chauffeur fournit des services de conduite fiables et sûrs aux fonctionnaires de l'Antenne régionale et aux visiteurs officiels, en assurant une haute discrétion et intégrité, un sens de responsabilité, une excellente connaissance des questions de protocole et de sécurité. Le chauffeur démontre également une approche axée sur le client, la courtoisie, la confidentialité, le tact et la capacité de travailler avec des gens de différentes origines nationales et culturelles. En outre, il / elle conduit le véhicule de bureau pour le transport du personnel autorisé et la distribution et la collecte du courrier, les documents et autres articles pour le bureau de UNFPA.

Plus spécifiquement, le chauffeur est chargé de:

1. Fournir des services fiables et sûrs de conduite des staffs de l'Organisation, des visiteurs officiels et toute personne autorisée à bord du véhicule sous sa responsabilité en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants:

Ⓢ Conduite des fonctionnaires, des visiteurs et des partenaires autorisés de l'Organisation avec discrétion, intégrité et sens de responsabilité, en veillant à appliquer les règles de protocole et de sécurité en usage ;

Ⓢ Utilisation correcte et sécurisée du matériel de communication à bord du véhicule sous sa responsabilité;

Ⓢ Possibilité de traduction au besoin de différentes langues locales au français pour les staffs internationaux sur le terrain.

2. Collecter le courrier, et autres documents et articles divers pour l'Antenne régionale, en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants:

Ⓢ Assurer la distribution du courrier de manière organisée ;

Ⓢ Aider à effectuer les photocopies au compte de l'Antenne en cas de besoin ;

Ⓢ Apporter son appui dans le paiement des factures de l'Antenne ou la collecte des proformas chez les fournisseurs si besoin;

3. Assurer le suivi de l'état du véhicule et tenir à jour les documents administratifs du véhicule sous sa responsabilité y compris la feuille de route journalière et tous autres rapports de circonstance, en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants :

Ⓢ Disponibilité de tous les documents nécessaires, y compris l'assurance, la carte grise, les registres et carnet de bord et leur suivi ;

Ⓢ Disponibilité de tous les articles obligatoires à bord y compris : la trousse de premiers soins, les pièces de rechange nécessaires, la corde de traction, l'extincteur, le triangle de signalisation, la lampe torche et tout autre article devant être à bord ;

Ⓢ Prise en compte des mesures exigées par les règles et règlements en cas d'implication dans un accident et notamment la production à temps de tout rapport d'incident ;

Ⓢ Utilisation correcte du véhicule grâce à un suivi du tableau de bord et des registres quotidiens du véhicule ; assurer le suivi régulier de l'entretien périodique selon les standards ;

Ⓢ Réparations mineures en temps opportun afin d'assurer un bon entretien au jour le jour du véhicule affecté ;

Ⓢ Dispositions pour grosses réparations, changements en temps opportun de l'huile, vérification des pneus, des freins et les niveaux d'eau, lavage de voiture afin d'assurer que le véhicule soit maintenu propre et en bon état de marche à tout moment ;

Ⓢ Contribuer à la préparation et au maintien à jour du rapport historique du véhicule.

Effectuer toutes autres tâches demandées par le superviseur et entrant dans le cadre de ses compétences et de ses attributions.

Qualifications requises :

Ⓢ Avoir au moins le CEPE ou CFEPD (Certificat de

Fin d'Etudes du Premier Degré) et savoir bien lire et écrire ;

Ⓢ Avoir un permis de conduire valide de la catégorie B au minimum ;

Ⓢ Justifier d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans dans l'exercice de fonctions similaires à celles du poste ;

Ⓢ Avoir une bonne connaissance des mesures protocolaires et de courtoisie ;

Ⓢ Etre physiquement apte et de bonne moralité ;

Ⓢ Avoir une bonne connaissance géographique du pays ;

Ⓢ Avoir de bonnes connaissances en mécanique automobile ;

Ⓢ Une expérience de travail au sein du système des Nations Unies et la connaissance de l'anglais constituent des atouts importants.

Connaissance des Langues:

- Avoir un bon niveau de la langue française ; la connaissance de l'anglais serait un atout.

- Avoir une excellente maîtrise des langues nationales.

Constitution et transmission des Candidatures:

Les personnes intéressées par le présent avis de recrutement sont invitées à transmettre leur dossier de candidature à l'adresse ci-après : **niger.office@unfpa.org**.

Le dossier de candidature devra comporter : une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant de UNFPA ; un curriculum vitae détaillé comportant les noms et adresses de contact de trois personnes de référence pouvant attester des qualifications professionnelles du/de la candidat(e) ; une photocopie légalisée du permis de conduire ; une photocopie légalisée du (ou des) diplômes d'études ; les copies des certificats et/ou attestations de travail ; les copies de l'extrait d'acte de naissance et du certificat de nationalité

Date limite de réception des candidatures : le 29 octobre 2021 à 13 heures.

NB: seuls les candidat(e)s dont les dossiers présentent un intérêt pour UNFPA, et qui auront été présélectionnés seront contactés pour passer un test pratique et des interviews.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

● *En Côte d'Ivoire,*

Laurent Gbagbo lance officiellement son nouveau mouvement

Le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) pourrait devenir l'une des principales forces d'opposition au côté du PDCI, de l'ex-président Henri Konan Bédié.

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a officiellement lancé, dimanche 17 octobre, son nouveau mouvement, le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), concrétisant son retour sur la scène politique après dix ans d'absence.

Dans une allocution de plus d'une heure devant plusieurs centaines de militants, l'ex-chef de l'Etat est longuement revenu sur ses années d'incarcération à La Haye (2011-2019) et les poursuites pour crime contre l'humanité engagées par la Cour pénale internationale (CPI), dont il a été finalement acquitté l'an dernier. « Je ferai de la politique jusqu'à ma mort ! », a-t-il assuré, sous une ovation.

Dans la nuit de samedi à dimanche, Laurent Gbagbo avait sans surprise été élu à la tête du PPA-CI par une acclamation des quelque 1 600 congressistes présents à Abidjan. « On s'est de-

mandé : qui va diriger le parti ? On a cherché... et on a trouvé », a ironisé le président du congrès, Sébastien Dano Djédjé, sous les rires et les applaudissements. Le logo du mouvement – deux mains entrelacées dans une carte de l'Afrique – a ensuite été officialisé, symbolisant la visée panafricaine du nouveau parti et de son leader.

« Regardez le monde et voyez quels sont les puissants : ce sont les pays grands de taille, la Chine, les Etats-Unis, la Russie, le Canada. Tant que nous sommes dans des micro-Etats, nous ne sommes rien. Il faut que les Etats africains s'unissent ! », a affirmé Laurent Gbagbo, faisant allusion aux Etats-Unis d'Afrique, un concept maintes fois évoqué mais jamais concrétisé. Des représentants politiques d'une douzaine de pays africains étaient présents lors du congrès.

L'absence remarquée de Simone Gbagbo Une majorité des cadres du Front populaire ivoirien (FPI), l'ancienne formation de Laurent Gbagbo désormais aux mains de l'ex-premier ministre Pascal Affi N'Guessan, ont rallié le PPA-CI. Une absence a cependant été remarquée dimanche, celle de Simone Gbagbo. En

déplacement en République démocratique du Congo (RDC), l'ex-première dame, dont Laurent Gbagbo a récemment demandé le divorce, chercherait à tracer son propre chemin politique.

Le nouveau parti pourrait devenir l'une des principales forces d'opposition, avec le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), de l'ex-président Henri Konan Bédié. Son manifeste mentionne le « recul évident des acquis

démocratiques dans le pays » et critique notamment « la dépendance financière » aux puissances étrangères. Samedi, le numéro deux du parti au pouvoir, Adama Bictogo, présent à la tribune du congrès du PPA-CI, a lancé un message d'apaisement, estimant que la jeune formation « viendra renforcer la vitalité démocratique » en Côte d'Ivoire.

Le Monde avec AFP

AVIS DE PERTE

Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de la parcelle N°G, sise à Niamey, de l'ilot 6713 du Lotissement ZAM KOUARA au nom de Monsieur AMADOU NIANDOU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postale: 11.167, Tel: 20.74 1264 ou au Service des Affaires Domaniales de Niamey.

POUR AVIS, Maître SOULEYMANE GARBA,

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble Non Bâti de la parcelle J de l'ilot 25 047, lotissement Cité Mohamed Nour, au nom de MR Hassoumi Ali Boubacar Maiga.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

POUR AVIS, Maître Djibo Hamsa Garba

AVIS DE PERTE

Maître Harissou AYOUBA, Notaire à la Résidence de Niamey, Quartier Francophonie, BP.5048 (République du Niger) soussigné, Porte à la connaissance du public de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble portant sur les parcelles A, B, C de l'ilot 4428, d'une superficie de Quatre Cents Mètres Carrés (400m2) chacun, lotissement KOUARA KANO NORD au nom de Monsieur HASSANE HALIDOU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer en l'Etude du Notaire soussigné ou au Service des Affaires Domaniales du Conseil de Ville de Niamey.

POUR AVIS, Maître Harissou AYOUBA

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMARA MAMADOU, Notaire à Niamey, B.P : 11.716-Tel : 20.73.27.56, Immeuble ALFATA OULD MOHAMED, Avenue de l'AREWA, de la perte d'un titre foncier n° 1508 du Niger, objet de la parcelle 8 de l'ilot 803 du lotissement Kalley Nord d'une Superficie de Cinq ares vingt-neuf centiares (05 ares 29 centiares) au nom de Kotondia Thiombiano.

Toute personne qui l'aurait retrouvé ou qui le détiendrait pour une cause quelconque est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude du Notaire ci-dessus indiqué au service des Domaines du Ministère des Finances à Niamey.

POUR AVIS, Maître OUMARA MAMADOU

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Région d'Agadez
Direction Régionale de
l'Elevage

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°01/2021/GR/AZ/DREL

POUR LA CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES, ÉDITION 2021 DE LA CURE SALÉE

Dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures du site de la Cure Salée d'Ingall sous financement du budget national, la Direction Régionale de l'Elevage d'Agadez, par délégation de maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Elevage, lance un appel d'offres ouvert pour la construction/réhabilitation des infrastructures, édition 2021 de la Cure Salée.

Les travaux sont composés de quatre (04) lots.
1) Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal de Marchés Publics du 05 Août 2021.
2) Le Directeur Régional de l'Elevage d'Agadez sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

-Lot N°1 : Mise à niveau des Cases VIP d'hébergement ;

-Lot N°2 : Réhabilitation de la piste de course des chameaux, du parc de vaccination et de la case n°14 ;

-Lot N°3 : Réhabilitation latrines/ adduction d'eau/ Assainissement et alimentation en eau des cases VIP et

-Lot N°4 : Construction de 537 ml de clôture grillagée, reprise de la peinture du portique y/c graphique et réhabilitation de la tribune/aire des cérémonies

3) La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 30 à 39 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale

de l'Elevage d'Agadez et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 9 H 00 à 17 H 00 à partir de la date de publication du présent appel d'offres.

5) Les exigences en matière de qualifications sont au niveau technique (score minimal de 70/100), au niveau financier (présentation d'une attestation de capacité financière/ ligne de crédit et une garantie de soumission correspondant aux spécifications des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO). Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6) Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA auprès du Chef de Service Financier de la Direction Régionale de l'Elevage d'Agadez.

7) Les offres devront être soumises à Monsieur le Directeur Régional de l'Elevage d'Agadez au plus tard le 23 Novembre 2021 à 9h00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8) Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 250 000 F CFA par lot.

9) Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10) Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 23 Novembre 2021 à 10h00 dans la salle des réunions du Gouvernement d'Agadez.

Le Directeur Régional de l'Elevage
d'Agadez
Boubacar Hamani Oubandawaki

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de la Santé Publique De la population et des affaires
sociales
Secrétariat Général
Direction Générale de la Promotion de la Santé Direction
Générale de La Lutte
Contre la Maladie Centre National de référence de la
drépanocytose

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

POUR LA LIVRAISON D'UN APPAREIL D'ÉLECTROPHORÈSE DE L'HÉMOGLOBINE + UN KIT DE DÉPART D'AU MOINS 1000 TEST SUIVANT : MINICAP FLEX PIERCING

Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel

annuel de passation des Marchés paru dans le journal sahel Quotidien de la République du Niger N°10 205 du 13 Octobre 2021

1. Le CNRD sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison d'un appareil d'électrophorèse de l'hémoglobine + un kit de départ d'au moins 1000 test suivant : MINICAP FLEX PIERCING.

2. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Le délai d'exécution du marché est de deux (2) semaines

4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux

contre paiement d'une somme non

remboursable de : 50 000 FCFA à l'adresse mentionnée : Bureau Comptable

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : CNRD/2eme Tournant à droite en venant du rond-point grand Hôtel vers la pharmacie Terminus, au plus tard le jeudi 28 Octobre 2021 à 9h 30 au bureau du comptable en face de la pharmacie de cession du Centre National De Référence de la Drépanocytose.

6. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 Jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 11.1 des DPDRP.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le jeudi 28 Octobre 2021 à 9H30 à l'adresse suivante : Salle annexe du laboratoire CNRD

Dr Issoufou Fourératou



AVIS DE RECRUTEMENT

Contexte

Jhpiego recherche pour la mise en œuvre d'un projet financé par le Fonds Mondial, dénommé « Amélioration de la qualité et renforcement du leadership et de la gestion à travers l'assistance technique » un(e) spécialiste(e) en amélioration de la qualité (AQ) et un(e) conseiller(e) en amélioration de la qualité (AQ). Le projet vise à apporter un soutien aux programmes du Fonds mondial dans 5 pays : le Tchad, la RDC, le Niger, le Nigeria et le Mali afin de mettre en œuvre une approche innovante de supervision formative intégrée qui comprend l'amélioration collaborative, la formation, une liste de contrôle de supervision en ligne, et supervision des superviseurs pour améliorer les performances des agents de santé et la qualité des soins pour les services intégrés de VIH/TB/paludisme/soins de santé primaires pour la population, ainsi que renforcer les compétences de leadership et de gestion parmi le personnel du ministère de la Santé pour l'AQ et l'amélioration de la prestation de services intégrés dans les services de santé et la communauté.

1. Spécialiste en amélioration de la qualité

Division : GPO

Superviseur : Conseiller(e) en amélioration de la qualité, Niger

Lieu de travail : Tahoua, Niger

Le spécialiste AQ soutiendra les activités d'amélioration de la qualité et de leadership et de gestion au Niger et travaillera en étroite collaboration avec le(a) conseiller(e) AQ pour mettre en œuvre les activités du projet, en coordination avec le ministère de la Santé. Le titulaire de ce poste travaillera en étroite collaboration avec le directeur de programme régional et le directeur technique du projet, qui superviseront les activités du projet dans tous les pays.

Responsabilités:

- Fournir une assistance technique pour l'amélioration de la qualité et les activités de leadership et de gestion au Niger pour atteindre des buts, objectifs et cibles rapides et durables
- En collaboration avec le conseiller en AQ, soutenir les activités de renforcement des capacités en matière d'AQ (formation et mentorat continu) pour les agents de santé des établissements et les gestionnaires de district dans les districts du programme en utilisant des méthodes virtuelles et en personne, le cas échéant.
- Soutenir l'utilisation de programmes et d'outils de formation en matière d'AQ et de gestion et apprentissage dans le cadre des activités de renforcement des capacités en matière d'AQ et du soutien continu des équipes d'AQ et des responsables du ministère de la santé au niveau des districts
- Fournir un soutien et un encadrement sur place à au moins 15 sites dans la région du projet sélectionnée pour les activités d'amélioration de la qualité liées aux services de soins de santé primaires VIH/TB/Malaria.
- Soutenir la coordination et l'administration des activités virtuelles et/ou en personne.
- Modérer et gérer la communication via les plateformes virtuelles sélectionnées
- Contribuer à la préparation des rapports, des communications et des présentations du programme.
- Travailler en étroite collaboration avec le(a) conseiller(e) AQ pour développer et maintenir de solides relations de travail avec les ministères de la santé des pays participants et d'autres parties prenantes dans le pays et pour les impliquer dans ce processus.
- Avec le(a) conseiller(e) AQ, représenter Jhpiego et les progrès du projet, les réalisations et les leçons apprises auprès des responsables du ministère de la santé, des principales parties prenantes, et par le biais de réunions et de présentations.
- Suivre les activités du projet au Niger pour s'assurer qu'elles sont sur la bonne voie et communiquer régulièrement avec l'équipe de gestion du projet sur les progrès réalisés.
- Soutenir la coordination des activités planifiées avec les services compétents du ministère de la santé et d'autres parties prenantes, la direction et le personnel, et assurer le soutien et la collaboration.
- Fournir une assistance technique en tant que partenaire de confiance des gouvernements des pays hôtes dans les domaines de

l'amélioration de la qualité, du leadership et de la gestion.

- Soutenir les processus de planification du travail et d'établissement de rapports en étroite collaboration avec l'équipe de projet.
- Rédiger et réviser les documents du projet relatifs au Niger.
- Recueillir au besoin des données relatives aux activités d'AQ et les soumettre au conseiller central de suivi et d'évaluation.

Required Qualifications:

- Professionnel de la santé (par exemple, médecin, infirmière, sage-femme) ayant au moins 5 années professionnelles dans la mise en œuvre de programmes de santé publique.
- Expérience préalable en matière d'amélioration de la qualité et de développement des capacités.
- Expérience antérieure dans le domaine du paludisme, de la tuberculose ou du VIH.
- Forte familiarité avec le système de santé et le contexte de la prestation de services de VIH/TB/paludisme au Niger.
- Capacité à interagir avec des réseaux établis de professionnels de la santé internationaux de haut niveau, de fonctionnaires du ministère de la santé et d'autres partenaires.
- Être à l'aise avec une approche d'équipe de la programmation et être capable de gérer plusieurs activités importantes simultanément.
- Compétence en traitement de texte, Microsoft Office
- Volonté de voyager au Niger (et dans la région de Tahoua en particulière).

2. Conseiller(e) en amélioration de la qualité

Division: GPO

Superviseur: Regional Program Manager

Lieu de travail: Tahoua, Niger

Le(a) conseiller(e) en AQ travaillera sous la supervision du directeur technique et du gestionnaire de programme régional pour diriger les activités d'amélioration de la qualité et de leadership et de gestion au Niger en étroite collaboration avec les homologues du ministère de la Santé et avec le spécialiste de l'AQ.

Responsabilités:

- Diriger l'assistance technique pour l'amélioration de la qualité et les activités de leadership et de gestion au Niger pour atteindre des buts, objectifs et cibles rapides et durables
- Diriger la préparation et la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités en matière d'AQ (formation et mentorat) pour les agents de santé des établissements et les gestionnaires de district dans les districts du programme en utilisant des méthodes virtuelles et en personne, le cas échéant.
- Soutenir l'élaboration, l'adaptation et l'utilisation de programmes et d'outils de formation en matière d'AQ et de L&M dans le cadre des activités de renforcement des capacités en matière d'AQ et du soutien continu des équipes d'AQ et des responsables du ministère de la santé au niveau des districts.
- Fournir un soutien et un encadrement sur place et virtuels à au moins 15 sites dans la région du projet sélectionnée pour les activités d'amélioration de la qualité liées aux services de soins de santé primaires VIH/TB/Paludisme.
- Collaborer avec les homologues du ministère de la santé afin d'aligner les activités d'assurance qualité soutenues par le programme sur les structures et les processus existants du ministère de la santé, notamment :
- Activation et soutien continu des équipes d'AQ pour mettre en œuvre les processus d'AQ, y compris l'analyse des causes profondes des lacunes critiques en matière de qualité, la gestion du changement pour surmonter les lacunes et le suivi et l'analyse réguliers des résultats/tendances des indicateurs de qualité.
- Soutien aux responsables de district et aux équipes AQ des établissements pour calculer, visualiser et analyser les tendances des résultats en matière de qualité des soins.
- Soutenir et aider à synthétiser l'apprentissage et les échanges réguliers entre pairs et entre sites en matière d'AQ (virtuels et en personne).
- Modérer et gérer la communication via les plateformes virtuelles

sélectionnées

- Participer à tout groupe de travail technique VIH/TB/Paludisme et qualité de soins existant dans les districts soutenus par le programme.
- Développer et maintenir de solides relations de travail avec les ministères de la santé des pays participants et d'autres parties prenantes dans le pays, et les impliquer dans ce processus.
- Contribuer à la préparation des rapports, des communications et des présentations du programme.
- Représenter le projet, au besoin, dans les réunions, les groupes de travail et les communications avec les parties prenantes externes et le bailleur de fonds.
- Représenter Jhpiego et les progrès, les réalisations et les leçons apprises du projet auprès des responsables du ministère de la santé, des principales parties prenantes, et par le biais de réunions et de présentations.
- Suivre les activités du projet au Niger pour s'assurer qu'elles sont sur la bonne voie et communiquer régulièrement avec l'équipe de gestion du projet sur les progrès réalisés.
- Coordonner les activités planifiées avec les services pertinents du ministère de la santé et les autres parties prenantes, la direction et le personnel, et assurer le soutien et la collaboration.
- Diriger l'assistance technique en tant que partenaire de confiance des gouvernements des pays hôtes dans les domaines de l'amélioration de la qualité, du leadership et de la gestion.
- Soutenir les processus de planification du travail et développement de rapports en étroite collaboration avec l'équipe de projet.
- Rédiger et réviser les documents du projet relatifs au Niger.
- Recueillir les données nécessaires liées aux activités d'AQ et les soumettre au conseiller central de suivi et d'évaluation du projet.

Qualifications requires:

- Professionnel de la santé (par exemple, médecin, infirmière, sage-femme) ayant au moins 7 années d'expériences professionnels dont au moins 4 ans d'expérience dans la direction et la mise en œuvre de programmes de santé publique.
- Forte familiarité avec le système de santé et le contexte de la prestation de services de VIH/TB/paludisme au Niger.
- Expérience préalable en matière d'amélioration de la qualité et de développement des capacités.
- Expérience antérieure dans le domaine du paludisme, de la tuberculose ou du VIH.
- Capacité à interagir avec des réseaux établis de professionnels de la santé internationaux de haut niveau, de fonctionnaires du ministère de la santé et d'autres partenaires.
- Expérience antérieure de collaboration étroite avec le ministère de la santé au Niger.
- Être à l'aise avec une approche d'équipe de la programmation et être capable de gérer plusieurs activités importantes simultanément.
- Compétence en traitement de texte, Microsoft Office
- Volonté de voyager au Niger (et dans la région de Tahoua en particulière).

Candidatures :

Les candidat(e)s intéressé(e)s par ce poste et répondant au profil recherché sont prié(e)s d'envoyer uniquement une lettre de motivation et un curriculum vitae, copies scannées des diplômes, les noms et adresses de trois (03) personnes de référence dans le domaine professionnel par courriel dont l'objet est le titre du poste à pouvoir à l'adresse suivante : JhpiegoBFa.Recruit@jhpigo.org **au plus tard le 31 octobre 2021.**

NB :

- Ecrire en objet uniquement de votre email : le titre du poste
- Le candidat sélectionné pour ce poste fera l'objet d'une vérification des références avant l'embauche.
- Les candidats retenus devront compléter leur dossier avec toutes les pièces attestant leurs déclarations contenues dans le CV ;
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.
- Pour plus d'informations sur Jhpiego, visitez notre site Web à l'adresse : www.jhpigo.org

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DIRECTION REGIONALE DE
L'EDUCATION
NATIONALE DE TAHOUA

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

N°01/2021/DREN/TA

**POUR LA LIVRAISON DES KITS ET LA REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS
POUR LES CAPED À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DU CI, CP, ET CE1.**

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marché approuvé par la DGCMP par lettre n°000719/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM.

2. La Direction Régionale de l'Education Nationale de Tahoua sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des kits et la reprographie des documents pour les CAPED à l'intention des enseignants du CI, CP, et CE1.

3. Le délai de livraison est de Sept (07) jours.

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement l'avis d'appel à la candidature de DRP au bureau du SAF de la Direction Régionale de l'Education Nationale de Tahoua, tous les jours ouvrables de 9h à 17h.

6. Les candidats intéressés peuvent

consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** au bureau du SAF de la Direction Régionale de l'Education Nationale de Tahoua.

7. Les offres présentées en une copie originale, devrait parvenir ou être remise au bureau du secrétariat de la Direction Régionale de l'Education Nationale de Tahoua, au plus tard le **25/10/2021 à 9 h00.**

8. L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Education Nationale de Tahoua, en présence des candidats qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis d'appel à la candidature de DRP.

Le Directeur

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°006/2021/MB/MET/FP/SG/DMP/DSP

**RELATIF À LA LIVRAISON ET À L'INSTALLATION DE MOBILIERS POUR L'ADMINISTRATION,
LES DORTOIRS ET LE RÉFECTOIRE POUR LE LYCÉE AGRICOLE DE TÉRA**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés 2021 du MET/FP (Additif N°7) approuvé par la DGCMP/OB par lettre n°0001189/MF/DGCMP/OB/DCOB/DASPPM du 06 octobre 2021

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP) dispose des fonds du Budget National, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°006/2021/MB/MET/FP/SG/DMP/DSP relatif à la livraison et à l'installation de mobiliers pour l'Administration, les dortoirs et le réfectoire pour le lycée agricole de Téra

3. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en lot unique la fourniture et installation mobiliers pour l'Administration, les dortoirs et le réfectoire pour le lycée agricole de Téra : Voir les spécifications techniques

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 27, 28 et 29, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle portes 202, 203, 2ème étage Boulevard Mali Béro du lundi au jeudi de 8h à 17 h 30 et le vendredi de 8h à 13h

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une

somme non remboursable de Trois Cent Mille (300 000) F CFA à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP), Boulevard Mali Béro, non loin du siège de Orange Niger en allant vers la maternité Yantala ; portes 202, 203, 2ième étage Boulevard Mali Béro. Le mode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis à l'acheteur après paiement des frais d'acquisition.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP), Boulevard Mali Béro, non loin du siège de Orange Niger en allant vers la maternité Yantala ; portes 202, 203, 2ième étage Boulevard Mali Béro au plus tard le 29 Octobre, 2021 à 10 heures précises.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : Deux millions (2.000.000) F CFA

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **29 Octobre 2021 à 10 heures 30 minutes**, (heure locale) à l'adresse suivante : salle de réunion du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP) ; Boulevard Mali Béro, non loin du siège de Orange Niger en allant vers la maternité Yantala.

**La Secrétaire Générale
Absatou DADDY**

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'acte de Cession d'immeuble non Bâti de la parcelle B de l'îlot 4121, du lotissement Banizoumbou, au nom de MR Assan Mahaman Joseph. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des Affaires domaniales communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée.

POUR AVIS ,Maître Djibo Hamsa Garba

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Monsieur DJIBO ABDOU de la perte de l'acte de cession d'immeuble bâti, portant sur la parcelle J, de l'îlot 1655, du lotissement Yantala, d'une superficie de 600m2. Prière à toute personne qui L'aurait retrouvé de le déposer à l'Off de Maître SOUMAYE POUTIA Noureddine. Notaire à la résidence i Quartier Liberté Rue LI-10, immeuble pharmacie deyezeibon.

POUR AVIS ,Maître SOUMAYE POUTIA Noureddine

INCROYABLE MAIS VRAI
Une entreprise israélienne invente une technologie capable de "voir à travers les murs"

L'entreprise israélienne Camero-Tech devrait présenter une nouvelle technologie capable de "voir à travers les murs" lors du prochain salon Milipol, qui se tiendra à Paris du 19 au 22 octobre. L'invention, baptisée XLR80, peut détecter des personnes situées derrière un mur, mais aussi leurs mouvements — le tout à plus de 100 mètres de distance. Une faculté qui permet à l'opérateur d'obtenir des informations précises tout en restant à bonne distance de sa cible. Également décliné en une version moins poussée, avec 50 mètres de portée, le XLR80 se présente sous la forme d'un système portatif en forme de losange, installé sur un trépied. Via une tablette, l'opérateur peut alors prendre connaissance d'une éventuelle présence d'occupants dans une pièce: celle-ci se matérialise en une ligne droite ou sinusoïdale (à la manière d'un moniteur de constantes vitales) qui permet de savoir si les occupants sont statiques ou bien en mouvement.

H O R O S C O P E

BÉLIER 21 mars - 19 avril En couple, vous profitez des bonnes choses de la vie qui sont à votre portée. Harmonie et complicité sont à l'ordre du jour.	TAUREAU 20 avril - 20 mai En couple, Vénus vous aide à résoudre vos petites difficultés amoureuses. Les malentendus entre votre partenaire et vous seront rapidement dissipés.	GÉMEAUX 21 mai - 21 juin En couple, des turbulences menacent votre Ciel amoureux. Pour vous mettre à l'abri, mettez de la distance entre le monde extérieur et votre vie.	CANCÈRE 22 juin - 22 juillet Mercure réchauffe vos relations de couple et vous aide à dialoguer. De quoi vivre une véritable lune de miel ! Célibataire, même si vous travaillez.
LION 23 juillet - 21 août La température monte sur votre Ciel amoureux aujourd'hui. A vous les exploits sans précédent, les découvertes sensuelles et les performance.	VIERGE 22 août - 21 sept. En couple, vous aurez besoin de tester votre pouvoir de séduction et vous serez même tenté de céder au charme d'une brève aventure.	BALANCE 22 sept. - 21 oct.. Les astres vous mèneront la vie dure aujourd'hui. Sans doute la passion vous rendra-t-elle trop possessif, tandis que votre désir d'absolu ne vous aidera guère à arrondir les angles.	SCORPION 22 oct. - 21 nov. Vos amours sont les vedettes du jour ! Les aspects brûlants de Vénus vont vous rendre aussi inflammable que de l'alcool à brûler.
SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec. En couple, votre vie conjugale sera passionnée. Vous éprouverez le besoin de confier vos intentions à la personne qui partage votre vie.	CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier En couple, vous n'aurez aucun mal à mener votre partenaire par le bout du coeur. Attention cependant à ne pas vous montrer trop possessif.	VERSEAU 19 fev. - 20 mars Célibataire, les aventures éphémères ne sont pas votre tasse de thé aujourd'hui. Vous recherchez du solide, du durable.	POISSONS Séduction et générosité seront au programme de votre journée... Vénus fera vivre aux couples une véritable lune de miel !

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 16 au
Samedi 23 Octobre 2021

☞Rayal	☞Bonkaney
☞Francophonie	☞Kalley Est
☞Les Jumelles	☞Ecole Canada
☞Santé plus	☞Maison Economique
☞SOS	☞Voie Express
☞Amina	☞Bassora
☞7 Thérapies	☞Jangorzo
☞Soucko	☞Gawado Aeroport
☞Alya	☞Référence
☞As Salam	☞Saga
☞Hôpital de Référence	☞Sanguia
☞Rond point	☞Lamordé
☞Kawsar	☞Pop. Soni
☞Noah	☞Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
☞Vogue	
☞Renaissance	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

CAN-2022 :

L'Algérie et Nice lancent le conflit sur la mise à disposition des joueurs

Le sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, a vivement critiqué le choix d'Andy Delort de se mettre en retrait de l'équipe nationale, alors que la Coupe d'Afrique va débiter en janvier au Cameroun. L'entraîneur, champion en titre, fustige l'attitude dans ce dossier de l'OGC Nice, le club de Ligue 1 où évolue désormais l'attaquant.

A trois mois de la CAN-2022 au Cameroun, le torchon brûle déjà entre les clubs européens et les sélections africaines. Le sélectionneur de l'Algérie, Djamel Belmadi, a allumé la première mèche autour du cas d'Andy Delort, qui souhaite privilégier son intégration dans son nouveau club de Ligue 1, l'OGN Nice, plutôt que de jouer avec les Fenecs.

L'absence de l'attaquant niçois dans la liste communiquée par Djamel Belmadi, le 2 octobre, en vue des deux matches qualificatifs contre le Niger pour le Mondial-2022 avait surpris, alors que Delort a inscrit quatre buts depuis son arrivée à Nice cet été.

"Il était dans cette liste (pour jouer contre le Niger, NDLR) comme dans toutes les listes depuis qu'il est Algérien. De facto, il n'est plus sélectionnable. Peut-être dans un an, peut-être avec quelqu'un d'autre, je n'en sais rien. Les choses sont évidentes pour moi en tout cas", avait alors commenté de manière agacée Djamel Belmadi. "Il m'a envoyé un message en me disant qu'il voulait mettre l'équipe nationale entre parenthèses pendant un an. (...) J'ai fini par avoir une discussion avec lui, je lui ai reproché le fait de prendre une telle décision. C'était très houleux, je lui ai signifié que ce n'est pas de cette manière qu'on agit."

Les champions africains en titre se sont aisément passés des services du néo-Niçois. Ils ont remporté leurs deux confrontations contre le Niger, inscrivant 10 buts et n'en concédant qu'un, pour signer leur 30e et 31e match consécutif sans défaite.

Belmadi rancunier

Connu pour ne pas mâcher ses mots, Djamel Belmadi en a remis une couche, jeudi 14 octobre, sur RMC Sports. "C'est ou de la grosse stupidité, ou le culot qui n'a pas de limite. Il me parle de la concurrence à Nice mais il n'accepte pas celle qu'il y a en équipe nationale", a notamment lâché le sélectionneur. "Donc nous on va jouer sous 40e au Niger, dans des conditions exécrables, on va se taper dans toute l'Afrique pendant une campagne de qualifications qui est un peu un enfer, et quand tout est fait, quand tout est réglé, le monsieur revient comme une petite mariée : 'C'est bon je suis dispo maintenant ?' C'est doublement nous manquer de respect."

France 24

ASSOCIATION NIGERIEENNE POUR LE CIVISME ET LA CROISSANCE (A.N.2C) COMMUNIQUÉ

Dans la droite ligne de la mise en œuvre des recommandations de la « Journée Nationale du Contribuable » (Recommandation n°1), Il est porté à la connaissance de tous les Cadres Gestionnaires, Responsables Administratifs et Financiers, Juristes, Informaticiens, ainsi que les Opérationnels de la pratique fiscale que l'Association Nigérienne pour le Civisme et la Croissance (A.N.2C) organise dans le cadre de son volet : **Soutien à la Croissance Economique (S.C.E), une Session de Partage d'Expériences (S.P.E.) de 72 heures en novembre prochain** au centre d'accueil de **Bangoula**, sur le thème : **Traitement Fiscal des Opérations d'Inventaire**.

Cette Session de Partage d'Expériences sera co-animée par **Docteur KIMBA HAMIDOU MOUSSA**, Spécialiste en Droit des Affaires et de la Fiscalité, actuellement Conseiller à la Cour des Comptes et Monsieur **DJIBRILLA HABI ISSA**, Inspecteur Principal des Impôts et Directeur Général du Cabinet de Conseil Fiscal BIC ECOFISC. Par ailleurs, en amont un exposé sur l'« **Esprit de Culture d'Entreprise (E.C.E)** » sera fait pour mieux accompagner les participants à cette Session de Partage d'Expériences

Les frais de participation à la charge des entités économiques sont payables lors de l'inscription sur un modèle de fiche prévue à cet effet, **au plus tard le 29 Octobre 2021**.

Pour tout renseignement, contactez le **70 46 21 00** ou le **90 33 54 00**

Le Président
MOUSSOULMI MALAM Sita

Marchés Publics PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 2021 ADDITIF n°5

République du Niger
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT
DES JEUNES
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU NIGER (CCIN)

Ref. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHÉS															
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Franca CFA) (4)	Accord DDCMPEF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPEF (6)	Date de réception avis du CMPEF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPEF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMPEF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)	
ADMINISTRATION CENTRALE																		
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE TILMERY ET LES BUREAUX CONSULAIRES	SECRETARE GENERAL	Prévision	AOON	PM		04/11/2021	11/10/2021		12/10/2021	10/11/2021	15/11/2021	22/11/2021		30/11/2021	10/12/2021	01 mois	CCIN

LEGENDE:
AOON : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DAOUDA MOUSSA

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Zabeirou Moussa
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)
Directeur: MAHAMANE HADI : 20 73 99 87
Chef infographiste-Tech-Art.: Inoussa Oumarou
Chef infographiste-Tech-Art. Adj: Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Tinni Abdou Soumana

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1. Organisation raciste secrète qui a sévi en Amérique pendant et après la guerre de sécession (3 mots);
2. Piquets - Perdu ;
3. Mal voyant - Appréciation ;
4. Mousseux italien ;
5. Reçu à l'examen - Adresse postale ;
6. Conjonction - L'agence de Kourou - Interjection ;
7. Sigle universitaire - Epouse d'Abraham ;
8. Coup - Sodium - Consonne double ;
9. Hors filel - Jours non ouvrés ;
10. Consensus collectif.

VERTICALEMENT

1. Rivière tributaire du lac Tchad ;
2. Cité légendaire engloutie par les flots - Organisation estudiantine ;
3. Centre religieux du Boboye - Eructa ;
4. Elément gras ;
5. Vieux mouvement politique africain - Terme de mépris ;
6. Xénon - Service de taupes à Langley - Crêpe d'Asie ;
7. Police politique de l'ex-URSS - Vêtement d'Indienne ;
8. Un bon aliment - Action de scout- Sur des plaques ;
9. C'est dix sur dix - Biffée ;
10. Plantes aquatiques;

numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	I	T	R	E		I	V	G
2	A		N	O	E		S	N		E
3	S	E	C	O	U	E		O	C	
4	S	P	A		S	M	S		R	G
5	A	I		U	S	U	R	I	E	R
6	L		F	N	I		O	R	D	O
7	L	M		S	T	O			I	S
8	A	I	L		E	G	O	U	T	S
9	T	A	I	E		R	A	T		I
10	A	M	E	N	D	E	M	E	N	T